



EDITORIAL

Que 2006 soit l'année de la réalisation de vos envies et vous donne confiance et bonheur !

Après les signes d'inquiétude et les troubles que 2005 a vu se répandre, je voudrais vous montrer que la confiance s'impose : le moment est à la réalisation de projets qui étaient en attente et au lancement d'autres qui étaient encore des intentions (faute de confirmation des subventions).

J'ai maintes fois affirmé que l'hôpital de La Ferté-Macé n'allait pas mourir. Le plan pluriannuel d'investissement a été adopté le 21 décembre dernier : il prévoit sur la période 2006 - 2010 pas moins de 23 000 000 € (150 870 110 francs) de travaux pour le CHIC des Andaines. Dès 2006, le service des urgences et la radiologie sont concernés, puis la neurologie, la médecine et la maison de retraite en 2007 et ainsi de suite. Par ailleurs, l'Agence Régionale de l'Hospitalisation a décidé l'extension de l'unité lymphologie de 5 à 15 lits, l'extension des soins de suite de 5 à 15 lits également.

La construction du nouveau Centre de Loisirs pour l'accueil des enfants de 3 à 6 ans va démarrer dans le quartier Prévert.

Les Maisons à 100 000 € : voici un projet que nous voyons avancer grâce à notre réactivité. L'Etat retient notre intention de le voir mis en œuvre à la Ferté-Macé.

La municipalité va lancer l'aménagement d'un nouveau lotissement : le lotissement de la Pommeraie.

La rénovation du centre ville est une nécessité que chacun ressent. Nous allons commencer par ce qui incombe à la Commune : l'éclairage public, les réseaux d'eau et d'assainissement dès cette année 2006.

Le chantier de la piscine intercommunale attendu avec impatience entre dans sa phase de réalisation : ce gros chantier communautaire va couvrir les années 2006 et 2007.

La rocade que le Département de l'Orne est en train d'aménager autour de notre ville prend forme. Vous trouverez dans ce numéro le tracé de l'ensemble de la déviation. La réalisation doit s'échelonner sur les années 2006, 2007 et aboutir en 2008.

Je pense que le Plan Local d'Urbanisme sera adopté à la fin de l'été.

Nous allons pouvoir passer à la mise en œuvre du projet de zone commerciale et artisanale route de Bagnoles (la zone des Tesnières).

Le Maire
Jean-Marc MESMOUDI

LA FERTÉ-MACÉ INFORMATIONS

Bulletin municipal de la ville de La Ferté-Macé.

Tirage : 3.300 exemplaires - Parution : semestrielle

Directeur de publication : Jean-Marc MESMOUDI, Maire

Rédaction et conception : Nicole MOTIN et Service Administratif - Tél. 02 33 14 00 40

Réalisation et impression : Imprimerie LEROY, 3, faubourg d'Argentan, 61600 La Ferté-Macé

Dépôt légal : à parution

Publicités : en noir et blanc : à partir de 55 € pour deux parutions

en couleur : à partir de 130 € pour une parution

Site internet : www.lafertemace.fr

► Accueil des nouveaux Fertois



Comme chaque année, les nouveaux habitants de la ville installés au cours de l'année, ont été accueillis le mardi 20 septembre 2005 à la Mairie, par M.Mesmoudi, entouré du conseil municipal et des responsables des différents services. Cette rencontre a permis à nos nouveaux concitoyens de faire connaissance avec les dispositifs municipaux.



► Sécurité routière

- La journée sécurité routière s'est déroulée le jeudi 20 octobre 2005 sur deux sites :

- Place du marché de 9 h à 13 h : le stand et le « matériel » étaient installés à l'angle de la rue de la Victoire et de la place Leclerc, soit dans le marché.

La voiture tonneau et le test choc ont permis de sensibiliser le public présent sur l'utilité de la ceinture de sécurité, obligatoire à l'arrière comme à l'avant.

L'espace documentaire (exposition de documents sur la prévention routière, vidéo) a reçu environ 200 personnes, et l'on pouvait dialoguer avec les gendarmes présents.

- Etablissements scolaires

Pour sensibiliser les jeunes aux dangers des transports en commun, un bus du Conseil Général a accueilli les élèves de 6^e et 5^e des collèges Jacques Brel, Notre-Dame et de l'EREA, équipés de leur sac ou cartable. Après avoir reçu une information et visionné une cassette vidéo sur le sujet, les élèves ont pu mettre en pratique les consignes permettant d'évacuer le car sans panique.

- D'autre part, la gendarmerie a procédé à un contrôle des deux roues au collège Jacques Brel et au lycée des Andaines. Les infractions constatées étaient classées sans suite, à condition que le véhicule soit présenté dans un délai d'un mois, avec les modifications demandées



► Projet « Natures mortes, un art gourmand »

Le jeudi 24 novembre 2005, les élèves de l'EREA Pierre Mendès-France de La Ferté-Macé et les élèves du Lycée Professionnel Flora Tristan de La Ferté-Macé, ont présenté au Château de Carrouges un projet intitulé : « Natures Mortes, un art gourmand ».

Ce travail initié depuis 2 ans a permis de montrer le savoir-faire des élèves au travers de 9 reconstitutions de tableaux installés dans les pièces du Château.

Ainsi, par exemple, la cuisine a été transformée en retour de chasse ou bien la salle de jeux a été métamorphosée par la reconstitution de tableaux d'Arcimboldo.



Cette opération a pu être menée à bien grâce à de nombreux partenaires, en particulier, le château de Carrouges et la Ville de La Ferté-Macé.

Événements et manifestations

► Repas des anciens

Près de 500 personnes se sont retrouvées le jeudi 6 octobre 2005 à la salle Rossolini pour répondre à l'invitation de la Municipalité. Cette année, le repas a été animé par Manuela Chevalier.



Mme Marguerite Hardy, M. Marcel Mauger, Mme Anne-Marie Mauger, M. Joseph Avard, doyens de la journée, ont été honorés.



► Noël au centre Prévert



Samedi 17 décembre 2005, le Service Petite Enfance a proposé un spectacle « De deux choses l'une » aux enfants de la crèche familiale, de la halte-garderie, du club parents-enfants et du relais assistantes maternelles. Cette année encore, le Père Noël n'a pas oublié son rendez-vous avec les enfants (distribution de friandises, photos pour les souvenirs) qui ont ensuite partagé un petit goûter.

Le mercredi 21 décembre, les enfants du quartier Jacques Prévert et du Centre de Loisirs étaient invités à leur tour par la Municipalité, le CCAS et la SAGIM, à chan-

ter et à danser, accompagnés par le groupe Mandarine. Après la distribution des friandises par le Père Noël, l'après-midi s'est terminée par le traditionnel goûter.



imprimerie Leroy

Parce que la communication
par l'imprimé
ne s'improvise pas

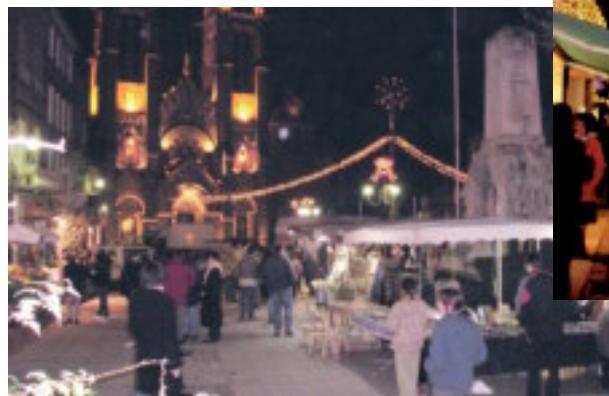
Administration
Publicité
Edition
Commerce
Industrie
Santé
Faire-part

3, faubourg d'Argentan - 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Tél. 02.33.37.17.55 - Fax 02.33.38.07.60

Événements et manifestations

Marché de Noël

Le mercredi 21 décembre, à partir de 16 h, artisans et producteurs, représentants de diverses associations, se sont installés rue d'Hautvie et place du Général Leclerc, pour proposer leurs produits. Ambiance de fête au cours de ce marché pas comme les autres, organisé par l'Union Commerciale, avec la participation de la chorale de l'Université Inter-Ages, des Musiciens en herbe...et du Père Noël.



Les conditions météorologiques plus clémentes que l'an passé ont contribué au succès de cette manifestation.



18^e salon de l'habitat

Samedi 4 et dimanche 5 février 2006, le salon de l'habitat ouvrait ses portes aux visiteurs, plus nombreux cette année. 50 exposants étaient présents pour informer, conseiller les personnes souhaitant se lancer dans un projet de construction, de rénovation, d'aménagement intérieur, de décoration...

Pour la première fois, un constructeur de maisons en bois était présent. Les pompiers du centre de secours ont aussi présenté leurs activités, prodigué des conseils de sécurité concernant l'habitat et peut-être suscité des vocations.

Au stand de la Ville, il était possible de découvrir le plan du nouveau lotissement de La Pommeraie et de se renseigner sur les maisons à 100 000 €.

Comme à l'habitude, les visites de la chaufferie bois ont remporté un vif succès.

Pour clôturer le salon, un tirage au sort a permis à Mme Suzanne Burggraf de La Ferté-Macé de gagner un week-end en Angleterre pour 2 personnes (offert par Normandie FM). Un voyage en Tunisie pour 2 personnes (offert par AFAT Voyages et la Municipalité) a



été remporté par M Jean-Marc Groult de Saint Pierre-du-Regard .

La réponse à la question subsidiaire a permis de départager les gagnants au jeu-concours organisé par le Service des Espaces Verts : le nombre de fleurs annuelles et bisannuelles plantées en 2005 était 29 000. Mme Lisette Pouteau étant la plus proche de cette réponse a gagné une encyclopédie de jardinage.

L'Office de Tourisme a également proposé un jeu-concours : il fallait reconnaître les portes des églises des 21 communes adhérent à l'Office du Tourisme. La question subsidiaire a permis à M. Martial Serey de remporter le premier prix. La remise des lots est prévue le mardi 7 mars à la Mairie de La Ferté-Macé.



Carnaval 2006

**Le carnaval aura lieu
le vendredi 24 mars après-midi.**

Comme en 2005, tous les enfants de toutes les écoles participeront à ce défilé. Ils auront préparé cette journée dans leur école et seront heureux de montrer leur déguisement et de faire partager leur bonne humeur.

A tous les parents :
venez vous joindre à la fête,
associez-vous à ce moment de réjouissance,
faites plaisir à vos enfants
et faites-vous plaisir !



► Amicale Fertoise - 1905 - 2005



La soirée du centenaire

Le samedi 29 octobre 2005, tous les amis de l'Amicale Fertoise étaient invités à se retrouver pour une soirée *mémoire et souvenir* de l'Association.

La soirée s'ouvrait par un apéritif pris au milieu d'une exposition de photographies et d'objets qui évoquaient les différentes époques de l'Amicale tout au long de ses cent ans d'existence.

La fête se poursuivait par le repas qui permettait les retrouvailles puisque d'anciens amicalistes, d'anciens entraîneurs, leurs enfants, étaient venus, parfois de loin, pour se revoir.

Cette soirée fut émaillée de vidéos, de mimes, de chorégraphies, de morceaux de musique qui évoquaient l'Amicale Fertoise *d'hier et d'aujourd'hui*.

Une histoire de cent ans



L'Amicale Fertoise est née le 1^{er} mars 1905 lors d'une Assemblée Générale qui vota des statuts conformes à la toute récente « Loi 1901 ». Cette nouvelle association était la suite du « Patronage Saint-Denis » qui datait lui-même de 1882.

En organisant une soirée théâtrale, on inaugura de nouvelles salles, rue de Versailles, en avril 1905.



Après le théâtre, le patronage, des activités plus spécialisées se sont progressivement mises en place : la gymnastique masculine débute en 1907 et dans les années 1910 – 1911 fut créée une section football. Pendant la guerre 1914-1918, les activités sont en sommeil : beaucoup de jeunes amicalistes sont appelés au front.



Photo T. Delanois Section de Gymnastique de l'Amicale Fertoise — En Parades

Les trompettes de la section gymnastique formèrent petit à petit, à partir de 1920, une fanfare indépendante qui connut la célébrité que l'on sait. Puis furent créées, en 1925 une section athlétisme et en 1937, une section Basket-ball qui prit la place du Football à l'Amicale.

Pendant la guerre 1939-1945, les sports se développèrent et de nombreuses séances de théâtre et de variétés furent organisées au profit des prisonniers.

En 1943, l'activité Tennis de Table devint une section de l'Amicale (et en 1978, l'équipe première montera en Nationale).

A cette époque, malgré de nombreuses réticences, le sport féminin fit son entrée à l'Amicale Fertoise : une équipe de Basket en 1940 puis une équipe de gymnastique en 1943.

Mais en 1944, un incendie se propagea dans la salle de la rue de Versailles après une séance de cinéma organisée pour les soldats américains. La salle fut entièrement détruite.

A la fin de la guerre, en 1945, le Tennis est né à l'Amicale et, pendant de nombreuses années, des terrains en terre battue au stade ont fait la joie de ceux qui préparaient des compétitions.

Il faut attendre 1966, pour voir apparaître une équipe de Handball. C'est cette section qui envoya la première équipe sportive en Allemagne dans le cadre du jumelage La Ferté – Neustadt (en mai 1979).

En 1974, les responsables de l'Amicale se lancèrent dans l'aventure en organisant un Championnat Fédéral de Gymnastique, avec plus de 5 000 gymnastes à La Ferté-Macé.



Depuis, des sections ont disparu de l'Amicale comme l'Athlétisme, le Football, le Tennis, le Tennis de table, le Volley-ball. Certaines sections ont eu une vie bien éphémère comme la Randonnée Pédestre qui vit le jour en 1975, ou la section Échecs créée en 1983.

Le Sport pour Tous, issu de la Gymnastique, devint une section indépendante en 1988. Le Tir à l'Arc fut créé en mai 1983. Et la petite dernière : la Retraite Sportive a vu le jour en 1997.

Comme on peut le constater, l'Amicale Fertoise est intimement liée à l'histoire de notre Cité et a toujours joué un rôle important dans l'animation locale et la formation de sa jeunesse.



L'association ESCALE à la pointe des nouvelles technologies...

Après avoir mené un long projet qui a demandé plus d'une année de préparation, l'association ESCALE accueille depuis début décembre, au sein des locaux du Centre d'Animation Prévert, un EPN (Espace Public Numérique). Le projet, très attendu par les jeunes, s'est concrétisé grâce au soutien logistique et financier du Conseil Régional de Basse Normandie et du Centre des Technologies Nouvelles, du Pays du Bocage dans le cadre du programme européen Leader +, du Conseil Général et de la Mairie de la Ferté-Macé.

L'ensemble de l'installation est composé de 8 ordinateurs PC connectés en réseau Wi-Fi (sans fil) et reliés au Haut Débit ; soit un espace à la pointe de la technologie. Chaque poste est équipé d'un lecteur de DVD, d'un micro casque et d'une webcam. Grâce à cet équipement, l'association va poursuivre son travail auprès des jeunes de la Ferté Macé et des environs sur l'ère des nouvelles technologies. Cet espace est conçu pour offrir à tous un accès à internet, au multimédia, aux logiciels... Il contribue à offrir à tous les mêmes chances d'accès à la culture et la connaissance.



L'Espace Public Numérique nouvellement implanté au Centre d'Animation Prévert.

L'Espace Public Numérique a pour vocation de servir d'appui aux activités organisées dans le cadre d'ESCALE. Les jeunes déjà sensibilisés aux activités scientifiques vont pouvoir utiliser l'outil informatique comme support de leurs expériences ; des ateliers photos et vidéos numériques vont être mis en place ; le journal de l'association va être créé, des rencontres de jeux en réseau vont être organisées ; des mini formations sont prévues pour



Un projet qui répond à une forte demande des jeunes.

faire découvrir, initier et se perfectionner au traitement de texte, à internet, à la création de site...

L'association ouvrira également son accès à l'EPN avec de la formation à distance dans le cadre du P@T (Point d'Accès à la Téléformation). Dès le printemps 2006, l'organisme IRFA, situé à Caen, mettra en place avec le partenariat de l'association ESCALE un premier accès pour la formation à distance dans le cadre de l'hôtellerie et de la restauration.

ESCALE, c'est aussi des activités et animations pour les adolescents (ateliers scientifiques, ateliers vélos, jeux de sociétés, sorties diverses...) et de l'aide aux devoirs pour les collégiens et lycéens.

Pour rappel, **l'association est ouverte à TOUS les jeunes de 11 à 18 ans de la Ferté Macé et de ses environs.**



Le Conseil d'Administration d'ESCALE et l'équipe d'animation.

Les coordonnées de l'association sont :

ESCALE - Centre d'Animation Prévert
14 rue Louis Pasteur - 61600 La Ferté-Macé

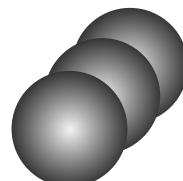
Tél. : **02 33 30 44 40**

Courriel : escale61@free.fr

CUISINES ET BAINS D'ANDAINES

Place de la Gare - 32, avenue Thiers
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Projets personnalisés

Tél. **02.33.30.84.77**



Couleur MOREL
PEINTURE

Papiers peints - Revêtements sols et murs
Ravalements - Démoussage

92, avenue du Président-Coty
61600 La Ferté-Macé - tél. 02 33 37 17 50

► La médaille du tourisme pour Mademoiselle Claire DUVAL

En présence de M. Yves Deniaud, Député, M. Alain Benedetti, Secrétaire général de la préfecture, M. Jean-Marc Mesmoudi, Maire : Melle Duval a été distinguée de la médaille de bronze du tourisme, le 17 septembre 2005.

Cette médaille récompense les 26 années d'engagement au sein de l'Office du Tourisme.

Les déclarations qui ont été faites ont insisté sur le souci de Melle Duval de mettre en valeur l'attrait touristique de notre ville.

Depuis 1995, alors élue 1^{ère} Adjointe au Maire, elle a aussi contribué au développement du fleurissement de la ville.

De nombreuses personnes sont venues lui manifester leur amitié.



► Troisième fleur

Notre ville avait reçu une « deuxième fleur » en 2002, lors du concours des Villes et Villages fleuris en Basse-Normandie. Une « troisième fleur » vient d'être attribuée par le jury régional.

Félicitations au service des espaces verts et aux Fertois qui contribuent au fleurissement de la ville.



► Nouveaux commerces

- **Taverne de la paix** (hôtel, restaurant, brasserie, pizzeria), 6 et 8 rue de la Victoire
- **Au paradis oriental** (restaurant proposant des spécialités orientales, vente de kebabs), 40 rue d'Hautvie
- **Les jouets sajou**, ZI du Parc, route de Bagnoles
- **GFG** (vente de véhicules toutes marques), route de Bagnoles

Transferts

- **Karine chaussures** (initialement rue d'Hautvie), 1 rue de la victoire
- **Mil et un cadeaux** (initialement rue d'Hautvie), 12 place du Général Leclerc

**MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU
ESCALIER
AGENCEMENT
DE CUISINE
RESTAURATION
ISOLATION**

**MENUISERIE
DESLANDES**

“Le Rocher-Broutin” - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. **02.33.14.00.90** - Fax : 02.33.14.00.91



LES SERVICES MUNICIPAUX

A LA MAIRIE

Place de la République

téléphone : standard 02 33 14 00 40

secrétariat de M. le Maire 02 33 14 00 46

fax : 02 33 38 86 14

Courriel : mairie@lafertemace.fr

• **directeur général des services** : M. Lionel PINSON

• **service administratif** : responsable Mme Colette TALEB

du lundi au mercredi : 9 h - 12 h 15 et 14 h - 17 h

jeudi : 8 h 30 - 12 h 15 et 14 h - 18 h

vendredi : 9 h - 12 h 15 et 14 h - 17 h

samedi (permanence état-civil uniquement) : 9 h 30 - 12 h

administration générale - état-civil - élections - secrétariat du Maire

• **service des ressources humaines** : responsable M. Thierry CHATELIN

tél : 02 33 14 00 43

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 15 et 13 h 30 - 17 h 30

• **service comptabilité** : responsable M. Jean-Luc LEVANNIER

• **services techniques** : responsable M. Joël MONTHULÉ

tél : 02 33 14 00 45

voie, espaces verts, bâtiments communaux

• **bureau de police** : responsable M. Jean-Pierre FOUBERT

tél : 02 33 14 00 42

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 11 h 55 et 14 h - 16 h 30

et 16 h 50 - 17 h 15

mercredi : 8 h 30 - 11 h 55 et 14 h - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 11 h 55 et 14 h - 16 h 30

et 16 h 50 - 17 h

samedi : 9 h 30 - 11 h 20

pendant les vacances scolaires : S'adresser en Mairie
sécurité, circulation, enquête, carte d'identité, passeport, permis de chasse, carte grise, service étrangers

A LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Parking rue d'Hautvieu ou 26, rue Amand-Macé

• **Centre Communal d'Action Sociale** (C.C.A.S.)

tél 02 33 37 28 41

responsable : M. Thierry CHATELIN

permanences : Mme Yvette LEROYER

lundi, mardi mercredi de 8 h à 12 h 30 - jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h.

instruction dossiers R.M.I., contrats C.E.S., d'insertion, banque alimentaire...

permanences : Mme Marie-Laure GRU

lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h - mercredi : 8 h 30 - 12 h - vendredi : 14 h - 16 h 30.

instruction des dossiers d'aide sociale, aide ménagère, hébergement en maison de retraite, bourses départementales, carte d'invalidité, allocation compensatrice, calcul des quotients familiaux.

• **Logement**

tél 02 33 37 28 41

responsable : M. Thierry CHATELIN

permanences : Mme Marie-Laure GRU.

lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h ; vendredi : 14 h - 16 h 30.

AU VAL-VERT

4 rue d'Alençon

• **Foyer - Résidence des Personnes Agées** (F.R.P.A.)

tél : 02 33 37 38 10

responsable : Mme Marie-Odile BAILLEUL

AU QUARTIER JACQUES-PREVERT

→ 14, rue Pasteur

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tél. 02 33 14 00 41

Secrétariat commun.

• **Service Education Jeunesse**

Responsable : M. Albert LE MONNIER

Affaires scolaires

Autorisation d'inscription des enfants dans les écoles publiques maternelles et élémentaires

Site internet : www.lafertemace.fr

Accueils du matin, du midi et du soir, tous les jours de classe, dans les écoles publiques

Centre de Loisirs mercredis et petites vacances

Information Jeunesse (voir P.I.J. au Grand-Turc)

Secteur adolescents

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D.)

• **Service Petite Enfance**,

Responsable : Mme Monique GÉRARD-SALLARD

Crèche familiale - Relais Assistantes maternelles

A l'Unité Petite Enfance

16, rue Pasteur - Tél. 02 33 37 76 59

Club parents - Enfants lundi et vendredi de 14 h à 17 h 30

Halte-Garderie mardi de 14 h à 17 h 30

mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h

jeudi de 9 h à 12 h

vendredi de 9 h 30 à 11 h (Atelier d'éveil, sur inscription).

→ Rue Alexandre-Lainé

• **Restaurant municipal**,

Groupe scolaire Jacques Prévert - Tél : 02 33 37 36 06

Responsable : Mme Marie-Christine CHATEL

AU CENTRE CULTUREL DU GRAND-TURC

Rue Saint-Denis

• **animation, sports, tourisme,**

tél : 02 33 37 47 00

responsable : M. Philippe MADELAINE

bureaux ouverts du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

locations de gîtes de loisirs, activités sportives

• **culture, O.F.C.L.**

tél : 02 33 37 52 82

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

accueil : Mlle Laurence MARTIN

animations, organisation de spectacles, expositions, activités de l'OFCL, cinéma

• **Bibliothèque municipale**

tél : 02 33 37 47 67

responsable : Mme Marie-Liesse GUENERIE

mardi, jeudi, vendredi : 14 h - 18 h

mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

samedi : 10 h - 12 h et 13 h - 16 h 30

bibliothèque, discothèque, espace multimédia

• **Point Information Jeunesse** (P.I.J.)

Tél : 02 33 38 85 61 - Permanence : M. Christian LEMÉE

mardi et vendredi : 14 h - 18 h 30

mercredi : 10 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30

AUTRES

• **Musée du jouet**, 32 rue de la Victoire

tél : 02 33 37 04 08

ouvert : juillet et août : du lundi au dimanche : 15 h - 18 h

avril, mai, juin, septembre, octobre : les samedi, dimanche et

jours fériés : 15 h - 18 h

contact et rendez-vous pour les groupes :

tél : 02 33 37 47 00

• **Salle de remise en forme**, 3 rue du 14 juillet

tél : 02 33 30 05 58

animatrice : Mlle Edwige CERISIER

ouvert : lundi et mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h et 17 h - 21 h

mardi, jeudi, vendredi : 14 h - 21 h

samedi : 10 h - 13 h

• **Cimetière**, rue d'Alençon

tél : 02 33 37 24 95

responsable : M. Gabriel FLANDRIN

LES PERMANENCES

A LA MAIRIE

place de la République

- **Contributions directes** : salle 25
- **Architecte des Bâtiments de France** : sur rendez-vous
- **Le Député** : sur rendez-vous

A LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Parking rue d'Hautvieu ou 26, rue Amand-Macé

- **Caisse d'Allocations Familiales** :

- Prestations familiales : mardi de 9 h à 12 h
- Accompagnement social et familial, tél. 02 33 30 47 52
Mme LETISSLIER : lundi de 9 h à 12 h - Mme RICHARD : lundi de 9 h à 12 h et mercredi de 9 h à 11 h.

- **A.N.P.E.** : tél : 02 33 37 34 79. Permanences, affichage et conseil sur offres d'emploi, avis de concours et de stages, dossiers d'inscription : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h - Mardi de 8 h 30 à 12 h 30

- **Association PHENIX**

tél : 02 33 38 05 75

responsable : Mme Aline LEFÈVRE
Conseillère en insertion professionnelle : Mlle Sandrine MOAL
lundi : 10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
mardi à jeudi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
vendredi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

- **L'Étape** (association d'insertion) : tél. 02 33 38 28 47.

- **Caisse régionale d'assurance maladie** : Premier et troisième lundi de 10 h à 12 h, sur rendez-vous. Numéro Service social CRAM d'Alençon : 02 33 82 20 50.

AU VAL-VERT

4 rue d'Alençon

- **Associations des retraités** : le mardi de 14 h à 16 h
Monsieur LEBLANC : Union nationale des Retraités
Madame GARNIER : Club des Retraités
- **CICAS** : sur rendez-vous : tél. 02 33 26 13 98, de préférence entre 14 h et 16 h

A LA MAISON BOBOT

22 rue de la Barre

- **Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles** : quatrième jeudi de chaque mois, 9 h - 12 h
- **Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.)** : troisième mercredi de chaque mois, 14 h 30 - 16 h 30
- **Aide familiale à domicile (A.F.A.D.)**, 9, rue du Collège, tél : 02 33 37 29 16. Permanence : lundi de 10 h à 12 h. Permanence téléphonique : jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous.
- **Alcool Assistance La Croix d'Or** : premier et troisième vendredis de chaque mois, à 20 h 30.
- **Amicale philatélique fertoise** : troisième dimanche du mois, 9h - 12h
- **Union fédérale des Consommateurs** : le jeudi de 18 h à 19 h (sauf congés scolaires)
- **F.N.A.C.A.** : premier jeudi de chaque mois, 10h - 12h.
Renseignements Michel GOUALIER, tél 02 33 37 36 01

AU QUARTIER JACQUES-PRéVERT

• 1 rue Pasteur

Alcool Assistance La Croix d'Or (groupe entourage) : permanence le mercredi à 18 h 30

• 14 rue Pasteur

Accidentés du travail et handicapés (F.N.A.T.H.) : deuxième jeudi de chaque mois, 10 h 30 - 12 h et le deuxième dimanche de chaque mois, 10 h - 11 h 30

AUTRES SERVICES PUBLICS

- **Gendarmerie**, bd de la Forêt-d'Andaine tél : 02 33 14 03 33
- **Perception, Trésor Public**, 1 rue du Chanoine-Laigne, tél : 02 33 37 02 02
ouvert au public : lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h
et 14 h - 16 h - mercredi : 9 h - 12 h - jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
et 14 h - 16 h
- **Bureau de poste**, 32 rue aux Cordiers
ouvert au public : du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
et 14 h - 17 h 30 - le samedi 8 h 30 - 12 h
dernière levée du courrier : 16 h 30 du lundi au vendredi, 12 h le samedi
- **Sécurité Sociale**, 24 rue Saint-Denis
tous les matins de 8 h à 12 h, du lundi au vendredi

- 16 rue Pasteur

Service d'Action Sociale Territoriale (S.A.S.T.) :

tél : 02 33 37 46 04, fax : 02 33 37 03 11
responsable de secteur : Monsieur Hubert MARCHAND
permanences : Mme Linda CICÉ, M. Stéphane THIERRY
Toutes les permanences ont lieu sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 10 h à 12 h au Service social de La Ferté Macé
P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) :

- un médecin et une puéricultrice assurent une consultation de nourrissons le 2^e et le 4^e mardi, de 9 h 30 à 11 h 30
- permanences de la puéricultrice tous les mardis de 10 h à 11 h

Service social C.P.A.M., spécialisé auprès des assurés malades, invalides et accidentés du travail : premier et troisième lundis de 9 h 30 à 11 h 30

Consultation avancée en alcoologie et addictologie (ANPAA61) :

- 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, de 14 h 30 à 16 h 30 avec M. le Dr LEROY (médecin alcoologue)
- 2^e vendredi de chaque mois, de 14 h à 16 h 30 avec M. LORIAU (psychologue)
tél. 02 33 26 89 16

- 23 rue Pasteur

Centre Médico-psychologique infanto-juvénile :
tél : 02 33 37 33 50

AU CENTRE CULTUREL DU GRAND TURC

Rue Saint-Denis - Entrée par le P.I.J.

- **Armée de Terre** : le premier mercredi de chaque mois, 14 h - 16 h

Centre d'Information des Droits des Femmes (C.I.D.F.) : le jeudi 9 h 30 à 12 h et de 12 h à 13 h sur rendez-vous

- **Point Ecoute** : sur rendez-vous,
tél : 02 33 32 00 11

AUTRES

- **A.S.S.A.D.** (Association des Services de Soutien à Domicile) : 25 rue Sœur Marie Boitier

tél : 02 33 37 22 75 fax : 02 33 30 03 79.

Du lundi au vendredi, 9 h - 11 h 30 et 14 h - 16 h 30

Centre Médico-psychologique Adultes, Centre hospitalier, rue Sœur-Marie-Boitier, tél : 02 33 37 31 51

Association des Familles, 1, chemin de Clouet (face au parking de la Poste), le mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Secours Populaire, 13 rue Sœur-Marie-Boitier, tél : 02 33 37 89 95, lundi et vendredi 13 h 30 - 16 h 30 , samedi 9 h - 12 h

Secours Catholique, salle paroissiale Bernadette, rue Wilfrid-Challamel, le lundi de 17 h à 18 h

Croix-Rouge Française, contacter Mme Thérèse CHARTON tél : 02 33 37 30 10

Forum Associatif Fertois (F.A.F.), association humanitaire (Téléthon), M. Patrick FOURNIER, 11 rue des Pareurs, tél : 06 81 56 42 17

Institut Rural d'Education et d'Orientation (I.R.E.O.), organisme de formation, 21 bd de Contades. Se renseigner sur place.

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.). Permanences 9 h 30 - 12 h les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, au sein de la Fédération des Maisons Familiales, 21 boulevard de Contades

- **Syndicats** :

C.G.T. 34 rue des Fossés-Saint- Denis

C.F.D.T. 36 rue des Fossés-Saint- Denis

C.F.T.C. 38 rue des Fossés-Saint- Denis

INDECO SA 61, association de défense des consommateurs, 34 rue des Fossés-Saint- Denis, tél 02 33 37 25 77, permanence le jeudi de 10 h à 12 h. M. Henri DECROIX tél : 02 33 66 34 67

- **Hôpital**, Centre Hospitalier Intercommunal des Andaines, rue Sœur-Marie-Boitier - tél : 02 33 30 50 50

Office de tourisme du Pays Fertois, d'Andaine et du Houlme, 11 rue de la Victoire, tél : 02 33 37 10 97

Mardi au vendredi : 9 h - 12 h 15 et 14 h - 18 h 30

Lundi et samedi : 9 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h.

Déchetterie (SIRTOM d'Andaines), rue de la Roussinière, Z.I. Beauregard. Tél. 02 33 38 44 81.

Lundi : 13 h 30 - 18 h ; Mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h ; Samedi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h.

Entrée du dernier véhicule : 15 mn avant l'heure de fermeture.

► Vous allez avoir 16 ans : le Service national vous concerne !

L'appel sous les drapeaux est suspendu pour tous les Français nés après 1978.

Mais tout jeune Français, garçon et fille, dans le cadre du service national, est soumis à deux obligations :

- se faire recenser à la mairie du domicile [à La Ferté-Macé : au bureau de police municipale, Tél : 02.33.14.00.42], dans le mois où est atteint l'âge de 16 ans, muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

A l'issue du recensement, une attestation est remise qu'il faut conserver précieusement : elle est exigée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée).

Les données issues du recensement serviront aussi à l'inscription sur la liste électorale à 18 ans.

- effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) :

y sont présentés les enjeux de la défense nationale

y est effectué un test d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française

La JAPD se déroule entre le 17^{ème} et le 18^{ème} anniversaire. Trois mois avant la journée, un préavis d'appel est adressé et propose trois dates possibles. Il faut choisir l'une de ces dates et ren-

voyer le préavis dans un délai d'un mois.

Dix jours avant la date retenue pour la JAPD, un ordre de convocation parvient qui indique le lieu, le détail de la journée et un bon de transport SNCF.

A l'issue de la JAPD, il est délivré un certificat de participation qui est demandé pour l'inscription aux examens et concours.



Modèle du document officiel.

Centre de Service national pour La Ferté-Macé :
C.S.N. de Caen

Quartier Lorge - Rue Neuve Bourg l'Abbé
14000 CAEN

internet : csn-cae@dsn.sga.defense.gouv.fr
www.defense.gouv.fr

► Tri sélectif et ordures ménagères

Le SIRTOM d'Andaines a publié son rapport annuel sur le prix et la qualité du service.

La mise en service de la déchetterie de La Ferté-Macé est intervenue le 21 mai 2004.

Les premiers mois d'exploitation ont permis de constater qu'elle répond à un réel besoin de la population du bassin fertois.

Résultats de la collecte à la déchetterie de La Ferté-Macé Année 2004 (en tonnes)

	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	total
encombrants	0	22,96	101,86	106,82	231,64
verts	0	49,66	161,60	141,42	352,68
ferrailles	0	8,43	32,06	32,15	72,64
gravats	0	29,90	83,20	78,20	191,30
cartons	0		3,82	6,10	9,92
total		110,95	382,54	364,69	858,18

La collecte en déchetterie a rapidement atteint sa vitesse de croisière, la déchetterie de La Ferté-Macé est devenue au 4^{ème} trimestre 2004 la plus importante des 4 déchetteries du SIRTOM (Briouze, Couterne, La Ferté-Macé, Saint-Maurice-du-Désert)

Pour l'ensemble du SIRTOM, la répartition du tonnage collecté est la suivante :

les ordures ménagères	61 %
la collecte sélective *	12 %
les déchetteries	27 %

(* en porte à porte dans les sacs bleus et jaunes ou en points d'apport volontaire dans les conteneurs).

Le tonnage des ordures ménagères est encore trop important : le traitement de ce volume est le principal responsable de la hausse du coût.

Plus que jamais il faut trier !

- * cela réduit le volume des ordures ménagères et atténue la hausse du coût du traitement
- * cela procure des recettes par la reprise des matériaux destinés au recyclage.

Ne mettez aux ordures ménagères que ce qui ne peut pas aller dans les sacs et dans les conteneurs du tri !

Les tontes de gazon, les tontes de haie...c'est pour la déchetterie !

Les appareils ménagers, les piles, les produits chimiques...c'est pour la déchetterie !

Les encombrants ... c'est pour la déchetterie !

Rappel :

- ne pas se tromper de sac ou de conteneur
 - un sac bleu avec autre chose que du papier-carton, c'est du tri perdu !
 - un sac jaune avec autre chose que les plastiques, boîtes... autorisées, c'est du tri perdu !
- ne pas se tromper de jour pour déposer les sacs : le lundi soir, à partir de 19 h, pour la collecte du mardi.

Travaux réalisés par la commune

Travaux effectués par entreprise

- Perception : extension (création de nouveaux bureaux)



- Gendarmerie : transformation de garages en bureaux, extension (en cours)



- Stade : ravalement de la maison du gardien
- Grand Turc : rénovation de la toiture de la salle Gérard Philipe
- Anciens abattoirs : ravalement de la maison du gardien, aménagement de la sortie
- Réfection du chemin des Joncherets et du chemin du Rocher Cholet



- Aménagement d'un rond-point à La Pommeraie



- Réfection des réseaux (eau-assainissement) rampe du Château et rue Pierre Neveu
Coût :
191 660 € TTC
- subvention :
19 916 € TTC
- net : 171 744 € TTC.

- Démolition d'un bâtiment près des réservoirs d'eau potable, aux Hautes Vrinières, dans le cadre du projet d'aménagement du terrain des gens du voyage

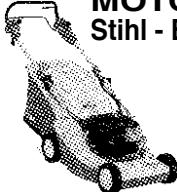
E. LECLERC



Z.I. du Parc - Route de Bagnoles
61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. **02 33 37 51 00**

MOTOCULTURE



Stihl - Echo - Staub - Kubota

QUADS YAMAHA

Ets TUMOINE

6, route de Bagnoles
LA FERTÉ-MACÉ
Tél. **02.33.14.01.66**

CYCLES - CYCLOS - SCOOTERS

MBK



PLOMBERIE CHAUFFAGE



NOËL RUISSEAU

rue des Tanneurs
61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. **02 33 37 07 42** - Fax 02 33 38 29 72

Travaux réalisés par la commune

Travaux effectués par les services techniques municipaux

- Réfection de logements : 16 rue Pasteur (ancien local de l'ANPE)
rue Amand Macé (2 logements)
rue du 14 Juillet
FRPA du Val Vert
- Maison Bobot : deux salles de réunion et un WC sont terminés (la troisième salle, l'entrée et un WC accessible aux personnes à mobilité réduite sont en cours de réalisation)
- Stade : réfection de toiture et gouttières au bâtiment annexe
éclairage de la fosse à ballons
étanchéité du pignon de la salle Rossolini
renouvellement de la moquette amovible, installation de matériel de cuisson
- Salle de remise en forme : réfection du sol (1^{er} étage) →
- Bureau rue Félix Desaunay : modification pour accueillir un service de soins infirmiers
- Presbytère : reprise de chauffage et électricité de la salle annexe
- Ancienne piscine : reprise de chauffage (salle d'escalade)
- Lotissement du Fay-Bas : busage des fossés
- Perception : finition des abords suite à l'extension (sauf parking)
- Cimetière : installation d'un point d'eau supplémentaire
- Centre d'animation Jacques Prévert : fabrication et pose de mobilier pour l'Espace Public Numérique d'ESCALE
- Eclairage de Noël : fabrication de nouveaux motifs
- Terrains de Gens du voyage : installation d'un coffret EDF
- Ecole Charles Perrault : mobilier
- La Péleras : reprise d'éclairage des stabulations



Projets

Ville

- Un chantier qui va démarrer : le nouveau Centre de Loisirs sans Hébergement, rue Alexandre Lainé (voir page 16)
- Eclairage public rue d'Hautvie, partie de la place Leclerc et de la rue de la Victoire (travaux préliminaires à l'aménagement du centre ville) : remplacement complet du dispositif travaux estimés 55 881 € TTC
- Centre ville : lancement de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de viabilisation qui sont de la compétence communale (alimentation en eau potable, assainissement, effacement des réseaux, partie des eaux pluviales) travaux estimés 813 280 € TTC
- Plan d'eau : diagnostic de la digue (2^{ème} phase : sondage de l'intérieur de la digue)

La vidange décennale interviendra au cours de l'hiver 2006-2007. Si des travaux devaient être réalisés suite au diagnostic de la digue, ils seront réalisés pendant la période de vidange.
- Route de Falaise : busage, éclairage public
- Lotissement de La Pommeraie : aménagement (voir page 35)
- Route de Bagnoles : lancement du marché de maîtrise d'œuvre
 - extension du réseau d'assainissement collectif pour la future zone d'activité commerciale et artisanale des Tesnières
 - renforcement de la canalisation d'eau potable, de la rue du Petit Pont au giratoire de la Zone du Parctravaux estimés 586 040 € TTC

- Aménagement de la rue du Petit Pont : assainissement collectif, réfection du réseau d'eau potable, effacement des réseaux aériens
travaux estimés 275 080 € TTC

Bâtiments :

- Extension de la salle de remise en forme : une salle supplémentaire, en rez-de-chaussée
- Salle Rossolini : pose d'une cloison mobile de séparation
- Tour 16 rue Pasteur : reprise de la terrasse de l'unité Petite Enfance
- Réfection de logements : 16 rue Pierre Neveu
- Maison de Beauvain (en cours)
- 6 rue de Versailles (en cours)
- Réfection des couvertures : 21 boulevard de Contades
- Bardage des pignons du gymnase Henri Brossard
- Eglise : rénovation de l'orgue et du carillon (en cours d'élaboration), peinture des portes

Quant au complexe sportif du Gasset, la mise en œuvre reste subordonnée à l'octroi des subventions. Le financement de ce gros chantier est très lourd.

Travaux du département

La déviation de La Ferté-Macé

Les ouvrages d'art ont été construits (pont route de Briouze, pont route de Falaise et les ponts sur la commune de Magny-le-Désert). Les travaux de terrassement ont commencé dans le secteur Nord de la commune.

Nous publions, avec l'autorisation du Conseil général de l'Orne, le tracé de cette rocade de 10 km et nous avons grossi quelques intersections pour que l'on puisse se rendre compte de certains détails du projet. (Voir pages 18 et 19).

Travaux de la CCPF en projet

- **Trottoirs du boulevard d'Andaines**
- **Trottoirs et stationnement rue des Peupliers**
- **Rue des Sablières, ZI Beauregard**
- **Aménagement du carrefour de la Saulaie**
- **Rue de la Saulaie, rue des Ridrels**
aménagement complet, élargissement
- **Aménagement du centre ville**
Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la désignation d'un maître d'œuvre

Une bonne nouvelle

Le chantier de construction de la piscine est démarré !





Câblage - Tableaux industriels
S.A.R.L. **M.C.T.I.**

électricien conseil
SYSTEME BIEN ETRE PARTENAIRE

Zone artisanale "Beausoleil" - 61600 SAINT-MAURICE-DU-DÉSERT
Tél. 02.33.38.34.81 - Télécopie 02.33.38.56.46 - E-mail : mcti-mace@wanadoo.fr



AUTO SECURITE

AUTO-CONTROLE SERAIS-SARL
Z.A.C. du Parc - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. 02 33 37 42 83
à côté du Centre Leclerc

FAIRE-PART ET MENUS
CARTES DE VISITE
ET COMMERCIALE
AFFICHES ET PROSPECTUS
LIVRES ET REVUES

COMPÉDIT BEAUREGARD
IMPRIMEURS

 IMPRIMERIE COMPÉDIT BEAUREGARD S.A.
Zone Industrielle Beauregard / 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 37 08 33 / Télécopie : 02 33 37 25 36
E-mail : imprimerie@compedit-beauregard.fr

  Entreprise certifiée ISO 9002



► Les services techniques

Les Services techniques sont le plus important des services municipaux par l'ampleur de leur mission, par le nombre de leurs agents, par la variété des activités et par le montant budgétaire qui leur est affecté.

La très forte visibilité aux yeux du public en fait aussi un secteur de premier plan.

L'ORGANISATION

Le service est actuellement articulé autour de quatre domaines :

administratif	bâtiment	voirie	parcs et jardins
<i>responsable : Monsieur Joël MONTHULE adjoint : Monsieur Olivier BARBEY</i>	<i>responsable : Monsieur Roland FOUCHER</i>	<i>responsable : Monsieur Daniel LEBACHELEY</i>	<i>responsable : Monsieur Jean-François BELLIARD</i>

Il comprend 42 agents titulaires et 5 agents non-titulaires (contrats aidés : CEC et CAE). Ces agents appartiennent à des secteurs qui correspondent aux différents corps d'Etat :

électricité - éclairage public	3 agents
plomberie - chauffage	2
maçonnerie - couverture	2
menuiserie	2
peinture	5
mécanique - serrurerie	2
voirie - manifestations	8
parcs et jardins	18
bureau	5

La partie espaces verts (désormais le service Parcs et jardins) a été présentée dans le bulletin n° 12 d'octobre 2003.

Pour mémoire, rappelons que le service Parcs et jardins assure :

- le fleurissement de la ville,
- l'entretien des massifs, arbustes, haies, pelouses, du parc Barré-Saint et de tout le complexe touristique et sportif (base touristique, stade, swin golf), le cimetière
- le nettoyage des rues et l'entretien des toilettes publiques.

Le service est placé sous la direction de Monsieur Joël MONTHULE depuis 2005.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

Parmi le gros matériel régulièrement renouvelé :

- 4 véhicules légers
- 5 camions benne
- 1 nacelle élévatrice
- 1 tractopelle
- 2 tracteurs et remorques
- 2 épaveuses
- 1 saleuse
- 1 tondeuse autoportée
- 1 élévateur

- 1 épanduseuse à émulsion
- 1 mini pelle
- 1 microtracteur
- 1 balayeuse

LOCALISATION

Aux ateliers municipaux rue Pierre Neveu : atelier serrurerie, atelier menuiserie, garages, bureaux, dépôt,

Aux ateliers du service Parcs et jardins : serres, bureaux, dépôt,

A la Mairie : le bureau technique et administratif.

LES MISSIONS

Le service voirie :

- Il assure l'entretien des rues, places, routes et chemins communaux

⇒ **60 km** de voies communales

la mise en place et l'entretien de la signalisation

l'entretien du réseau d'eau pluviale.

- Il effectue des travaux d'aménagement : usage des fossés, aménagement de passages bateaux (abaissement de trottoirs), mise en place d'enrobé et d'enduit gravillonné.

⇒ **45 km** de routes

A noter :

L'éparagage était assuré sur le territoire communal pour le compte de la Communauté de communes dont c'est la compétence. A partir de 2006, la CCPF le prend directement en charge.

- Il assure encore le transport de matériel et la préparation des salles pour les différents manifestations (en particulier la salle Rossolini qui est prise presque chaque week-end par des manifestations de septembre à juin, en 2005 : 39 manifestations).

- Il vient en appui des autres secteurs (Parcs et jardins : opérations de terrassement Bâtiments : tranchée pour l'éclairage public par exemple).



De gauche à droite : Gérard PAPIN, Jean-Claude LAUNAY, Daniel LEBACHELEY, Roger LÉVEILLÉ, Didier SOREL, Bernard PIERRE.

Absents : Gabriel FLANDRIN, Lucien BOUTROIS.

Cadre de vie

Le service **bâtiment** assure :

- l'entretien et la rénovation des différents bâtiments communaux et des établissements recevant du public tels que
 - les 3 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires
 - les bâtiments de sports et loisirs : gymnases, salle de remise en forme, centre équestre, gîtes de loisir, camping municipal
 - les bâtiments administratifs : Hôtel de ville, Trésorerie, gendarmerie,
 - la Maison Bobot (salles de réunion et logements)
 - les bâtiments socio-culturels : centre d'animation Jacques Prévert, espace culturel du Grand Turc, musée du Jouet
 - l'église Notre-dame, la chapelle romane, le presbytère
 - les locaux techniques : les ateliers municipaux, les garages, les WC publics, les stockages
 - les 57 logements locatifs et de fonction
 - les bâtiments industriels
 - les locaux mis à disposition (syndicats, services sociaux, associations humanitaires...)

Surface totale de bâtiments : plus de **50 000 m²**
(bâtiments dont la ville est propriétaire
occupant exclusif
occupant partiel
propriétaire non occupant).



De gauche à droite : Roland FOUCHER, Paul JARRY, Philippe LIEDOT, Lionel BERSON, Philippe FOUQUER, Vincent MONSALLIER, Christophe BARBEY, Claude LEMÉE, Michel GUÉRIN, Jacques GIROT, Serge GUESDON, Yves GAULTIER, Madami Ben MERZOUG.

Absents : Joël DUVAL, Patrick GUYOMARD, Pascal CHOPIN.

- l'installation et l'entretien de l'éclairage public
- la fabrication et la pose des illuminations de Noël
- la préparation matérielle de certaines manifestations (Salon de l'Habitat, fête de la musique, gala de danse...)
- la peinture routière (marquage au sol)
- il intervient également comme prestataire auprès des communes de la CCPF qui en font la demande (contre facturation) pour les travaux de peinture routière et d'éclairage public.



Le **secrétariat**, installé dans les bureaux du 2^e étage de la Mairie, réalise :

- le montage et le suivi des dossiers techniques municipaux
 - montage technique des projets d'aménagement (bâtiments, voirie, espaces verts, équipements urbains) : construction, installation, démolition... en régie (c'est-à-dire directement) ou en maîtrise d'œuvre
 - élaboration des dossiers d'appel d'offres, consultation d'entreprises et de fournisseurs, commandes (matériel, outillage, véhicule, matériaux)
 - suivi administratif en relation avec les services de l'Etat, les cabinets d'architectes, les bureaux de contrôle, les concessionnaires (EDF, GDF, CGE...) et avec les entreprises
 - suivi des chantiers réalisés par maîtrise d'œuvre
- les affaires d'urbanisme opérationnel et les relations avec les particuliers
 - les renseignements aux usagers
 - pré-instruction concernant les documents d'urbanisme (en liaison avec le service administratif) : permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention de commencement de travaux
 - devis (busage, passages bateaux)
 - relevés : piquetage, alignements
 - état des lieux des logements locatifs
 - distribution des sacs du tri sélectif.
- la gestion interne
 - la préparation et le suivi du budget
 - les tâches purement administratives internes : gestion des congés, absences du personnel, tableau des permanences, suivi des factures, courrier administratif.

Les services techniques assurent une permanence 7 jours sur 7 pour répondre à tout ce qui peut survenir dans la commune.

Ils accueillent des jeunes en formation (stages) et les jeunes collégiens-lycéens (stages de découverte).



De gauche à droite : Christine SERAIS, Joël MONTHULÉ, Sylvie LE BIAN, Lydia MOSCOVITCH, Olivier BARBEY.

Les services techniques sont confrontés à des contraintes multiples :

- les moyens disponibles
- les contraintes budgétaires qui imposent aux élus de faire des choix
- les attentes des élus et le phasage des décisions municipales
- la réglementation (habilitations, hygiène et sécurité...)
- les exigences diverses du public parfois contradictoires avec le plan de travail
- les impondérables (aléas divers qui ne manquent pas de se produire) ;

Les services techniques font beaucoup, mais ils ne peuvent pas tout faire !

Les Services techniques municipaux : une équipe de professionnels au service des Fertoises et des Fertois.

► Point information jeunesse

le POINT INFORMATION JEUNESSE de LA FERTE-MACE
Est labellisé
POINT d'APPUI LOCAL « ENVIE D'AGIR »

Par ce label, le P.I.J est reconnu pour accueillir, informer et accompagner les jeunes de 11 à 30 ans désireux de réaliser un projet individuel ou collectif présentant un caractère d'utilité sociale ou d'utilité économique dans les domaines suivants :

citoyenneté, solidarité internationale, cohésion sociale, environnement, création d'activité économique, culture, sports, Europe.

Pour en savoir plus

POINT INFORMATION JEUNESSE

Espace culturel du Grand Turc

LA FERTE-MACE

Tel 02.33.38.85.61

Pij@lafertemace.fr

Horaires :

- Mardi et vendredi : 14 h/18 h 30
- Mercredi : 10 h/12 h et 13 h 30/18 h 30



► Des lycéens des Andaines s'engagent

Le club « Envie d'agir » du lycée des Andaines entend mener des actions citoyennes autour de thèmes comme la solidarité, l'éducation à la consommation, la protection de l'environnement, les droits de l'homme...

Cette année, il organise un forum d'associations : des associa-

tions humanitaires, particulièrement celles qui luttent contre les handicaps et les maladies rares seront présentes

au lycée des Andaines, place du Général de Gaulle

vendredi 31 mars 2006, de 14 h à 20 h

samedi 1^{er} avril 2006, de 10 h à 13 h.

► Bientôt : le nouveau Centre de Loisirs sans hébergement (rue Alexandre Lainé)

Ce projet, élaboré par le cabinet JSA, a été présenté dans le bulletin n° 15.

Il était en attente de subventions pour pouvoir commencer. C'est chose faite !

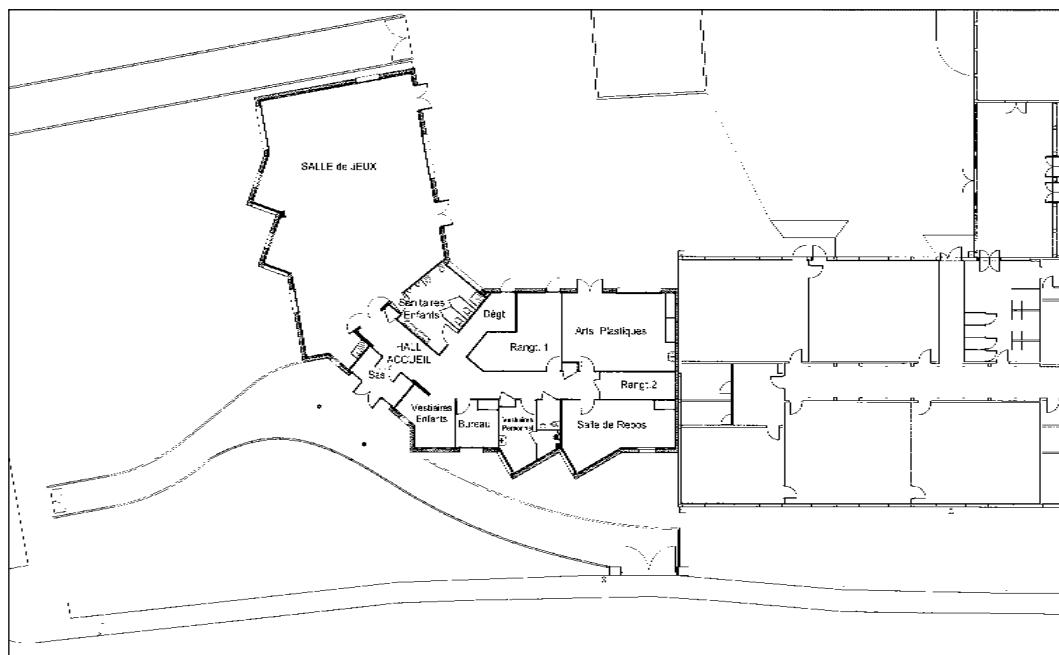
Il est destiné à accueillir les enfants de 3 – 6 ans :

- le mercredi toute la journée (en période scolaire)
- du lundi au vendredi pendant les petites vacances
- du lundi au vendredi pendant le mois de juillet

Ce nouveau bâtiment va offrir des conditions d'accueil et de fonctionnement améliorées et appropriées pour mettre en œuvre le projet éducatif communal des centres de loisirs.

D'une surface de 350 m², il est composé d'une salle de jeux, une salle d'arts plastiques, une salle de repos, des sanitaires et vestiaires (enfants et personnel), un bureau et des locaux techniques.

La salle de jeux sera divisée en plusieurs espaces consacrés à une activité spécifique : le coin lecture, le coin musique, le coin informatique, le coin poupée... Ces espaces seront cloisonnés et équipés d'un mobilier adapté. Un coin « eau » complètera cette



salle (avec un usage différent selon les saisons !).

Le CLSH 3 – 6 ans était jusque là installé à l'intérieur du bâtiment de l'école maternelle Jacques Prévert, les activités y étaient dispersées. Désormais les enfants et les encadrants disposeront de locaux spacieux et fonctionnels. L'école maternelle va récupérer les pièces ainsi libérées et va disposer elle aussi d'espace supplémentaire.

► La classe passerelle

Cette classe a été ouverte en septembre de cette année scolaire. Elle a pour objectif d'aider les enfants qui, pour diverses raisons, ne sont pas tout à fait prêts à intégrer une classe de Toute Petite ou de Petite Section. L'entrée d'un enfant dans cette structure se fait après l'accord d'une commission qui regroupe des représentants des différents partenaires engagés dans cette action.

L'équipe de cette classe passerelle est composée actuellement :

- ✿ d'un enseignant : Monsieur Pennec
- ✿ d'une éducatrice de jeunes enfants: Mademoiselle Rosel
- ✿ d'une agent territoriale spécialisée des écoles maternelles : Mademoiselle Kersanté



La classe s'adresse à des enfants de 2 ans jusqu'à des enfants de plus ou moins 3 ans, pouvant être scolarisés dans l'une des quatre écoles maternelles de La Ferté Macé.

Durant leur présence dans cette classe, ils sont inscrits à l'école Jacques Prévert mais intègrent les effectifs de l'école dont ils dépendent dès que l'équipe de la classe passerelle les estime prêts à retourner dans leur classe de destination.



Onze enfants ont déjà bénéficié ou continuent de bénéficier de cette structure. L'équipe de la classe peut être amenée à recevoir jusqu'à quinze enfants, le nombre idéal pour un fonctionnement harmonieux semblant tourner autour de douze.



**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DU BATIMENT**

R. POTTIER FILS

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
PLATRERIE
CARRELAGE

Zone industrielle
Rue Chevrollière, B.P. 35
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. 02.33.37.03.04
Fax 02.33.38.87.38



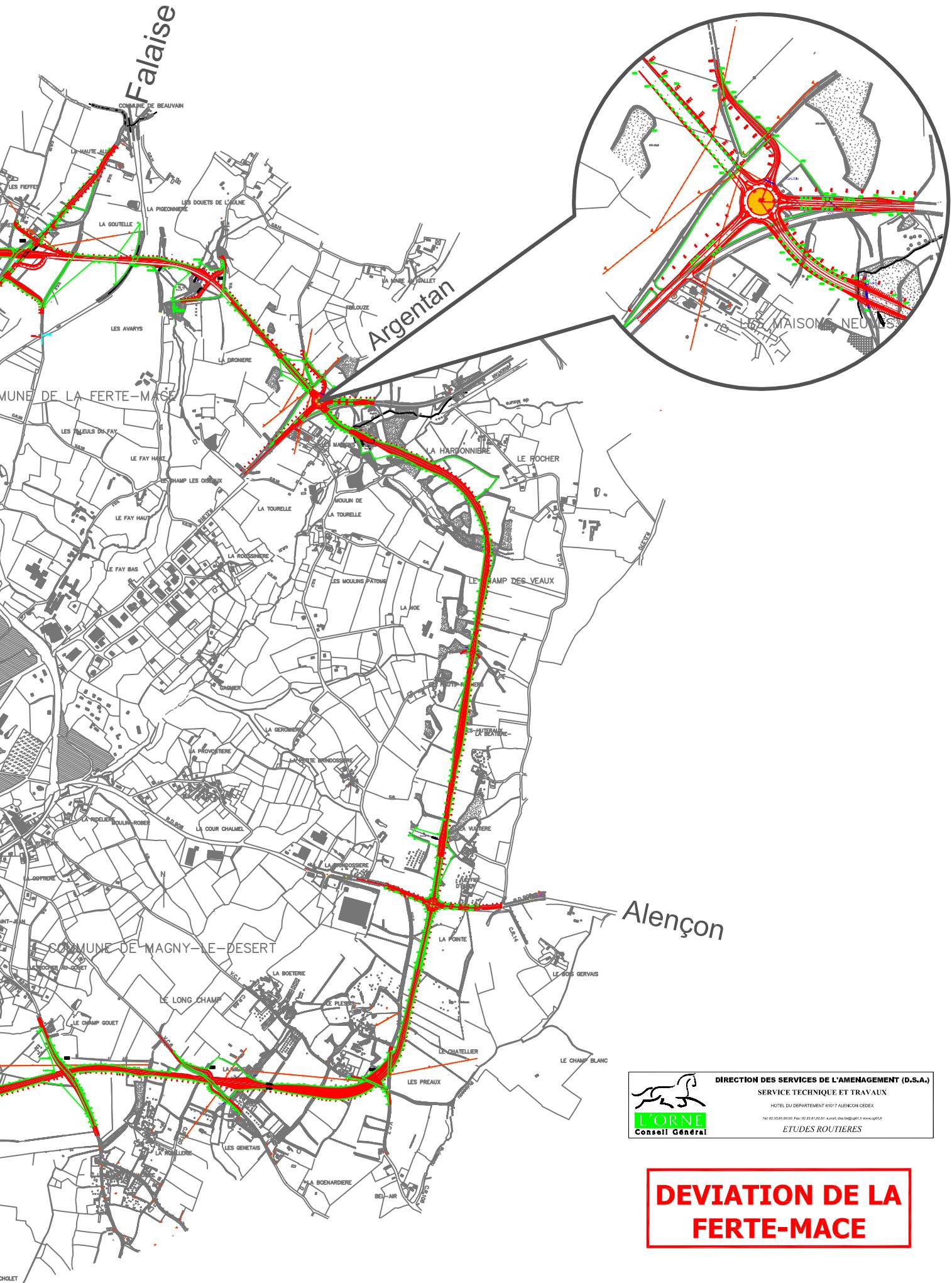


Flers



Domfront





DIRECTION DES SERVICES DE L'AMENAGEMENT (D.S.A.)
SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX
HÔTEL DU DÉPARTEMENT 61017 ALÉNÇON CEDEX
Tél 02 33 61 61 00 Fax 02 33 61 61 51 e-mail: dsa.61@wanadoo.fr

L'ORNE
Conseil Général

**DEVIATION DE LA
FERTE-MACE**

Service petite enfance

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

En plus des activités proposées au sein de la Crèche Familiale, du Club Parents Enfants et de la Halte Garderie, le Service Petite Enfance comprend un Relais Assistantes Maternelles qui s'adresse à l'ensemble des familles et assistantes maternelles domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes.

Créé en 1996, il est un service agréé et subventionné par la caisse d'Allocations Familiales. Ses principales missions sont d'informer, conseiller et animer sur l'accueil à domicile.

⇒ **Informier** sur la recherche d'une assistante maternelle et sur les lieux d'accueil petite enfance

⇒ **Conseiller les parents**

et assistantes maternelles dans leur rôle respectif d'employeur et d'employé (convention collective en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, mensualisation, contrat de travail, aides à l'embauche, déclaration ASSEDIC...). Des permanences sont assurées par la secrétaire le 1^{er} mardi de chaque mois de 17 h à 18 h 30 et par l'animatrice tous les vendredis de 9 h à

12 h. En dehors de ces permanences, il est conseillé de prendre rendez-vous.

⇒ **Animer des rencontres entre enfants, parents et assistantes maternelles au travers d'activités d'éveil** qui ont lieu le jeudi après-midi entre 15 h et 17 h à l'Unité Petite Enfance au 16 rue Pasteur à raison d'une séance tous les 15 jours.



L'arbre de Noël du service Petite Enfance auquel étaient conviées familles et assistantes maternelles fréquentant la service.



Arbre de Noël.

Des professionnels de la petite enfance sont là pour accueillir. A titre d'exemple, sont programmés pour la période de Janvier à Avril 2006 les ateliers suivants en alternance avec les séances Bébés Lecteurs proposées à la Bibliothèque,

- le 26 Janvier : Galette des Rois
- le 9 Février : Atelier pâte à sel
- le 9 Mars : crêpes et préparation du carnaval avec la confection de masques
- le 24 Mars : participation au Carnaval
- le 13 Avril : pompons pour poussins de Pâques

⇒ **Proposer des réunions à thèmes** telles que le secourisme, l'alimentation...

Ce calendrier est adressé individuellement à chaque assistante maternelle qui est conviée à le transmettre aux parents des enfants qu'elle accueille.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service Petite Enfance - 14 rue Pasteur la Ferté-Macé, tél : 02.33.14.00.41

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Restaurant municipal

Le **restaurant municipal**, situé quartier Jacques Prévert, produit **600 repas** (150 consommés sur place, 450 distribués vers 8 restaurants satellites) par jour de classe et 120 par mercredi et vacances scolaires (60 sont consommés sur place, le reste vers 3 satellites).



C'est une **cuisine centrale en liaison chaude**, les repas sont fabriqués le jour de leur consommation puis stockés en containers isothermes et transportés. Le restaurant municipal a été mis aux nor-

mes en 2000 et vient d'obtenir, au **1^{er} janvier 2006**, l'**agrément sanitaire** (61 168 015) de mise sur le marché de préparations culinaires.

Le restaurant municipal a servi **94 829** repas en **2005** soit 8 % de plus qu'en 2004.

La part alimentaire s'élève cette année à **1,66 €**. Les menus

hebdomadaires élaborés en collaboration avec l'équipe cuisine (50 semaines d'ouverture) tiennent compte de l'équilibre alimentaire, de la saisonnalité des produits, de la variété et des coûts. Ceux-ci sont désormais consultables depuis septembre 2005 sur le **site internet de la ville : lafertemace.fr**. Des menus à thème ont également été proposés, à savoir : semaine de découvertes culinaires à l'occasion de la semaine du goût, menu Halloween avec sa célèbre soupe de potiron, menu chinois lors du nouvel an chinois puis menus allemand, anglais établis en collaboration avec les deux comités de jumelage. Et n'oublions pas le menu bio proposé lors du printemps bio.

M.C.Chatel
et l'équipe cuisine



Restaurant municipal
Rue Alexandre Lainé
61600 LA FERTE-MACE

► Le retour de la PAIO à La Ferté-Macé



La P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire et qui rencontrent des difficultés d'insertion. Elle les aide à bâtir des projets de formation, à trouver des solutions d'insertion. Elle offre un service individualisé et suivi.

La P.A.I.O. tenait des permanences à La Ferté-Macé jusqu'en 2002. La modification du mode de gestion et de prise en charge de la PAIO avait entraîné la suspension de ces permanences.

Actuellement, les jeunes doivent donc se rendre à Flers, au siège de la PAIO du Pays du Bocage.

La Commune prend en charge des bons de transport pour se rendre à Flers à la demande ; mais cela ne suffit pas et n'est pas vraiment approprié.

Le besoin se fait sentir parmi nos jeunes concitoyens d'avoir une écoute, d'être aidé par des personnes expérimentées pour bâtrir un projet, pour reprendre le chemin de l'insertion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi la Ville de La Ferté-Macé entend reprendre part, pour son compte, à La PAIO du Pays du Bocage. Contre le versement d'une somme forfaitaire par habitant (règle commune de la PAIO) et la mise à disposition d'un local, deux permanences hebdomadaires pourraient être mises en place au centre culturel du Grand Turc (près du PIJ).

Il va de soi que, la cotisation forfaitaire n'étant assurée que par la Ville de La Ferté-Macé, les conseillers de la PAIO ne pourront recevoir que les jeunes domiciliés à La Ferté-Macé et non pas les jeunes des communes extérieures.

► Les maisons à 100 000 euros

Dès que le projet de maisons à 100 000 € a été rendu public par le gouvernement, la Municipalité de La Ferté-Macé s'est portée candidate pour mettre en œuvre ce programme dans notre commune et répondre à un besoin : des logements de qualité pour des ménages modestes en accession à la propriété.

Seulement seize villes françaises ont postulé et ont été validées. La Ferté-Macé est du nombre.

Le 8 décembre 2005, Monsieur le Maire était invité au Ministère de l'Emploi et de la Cohésion Sociale par le Ministre Monsieur Jean-Louis BORLOO à signer une charte d'accompagnement.

La charte reprend les exigences de qualité du projet :

- un prix clés en mains, tout étant inclus dans le prix global
- une surface habitable minimale de 85 m²
- les maisons seront livrées « prêtes à vivre », réellement achevées

- elles devront s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain avoisinant
- elles devront atteindre un niveau de performance technique supérieure à la réglementation en vigueur (« très haute performance énergétique »...)

A La Ferté-Macé, les terrains envisagés sont ceux qui se trouvent en contrebas du lotissement du Clouet, derrière le magasin Lidl. Ces terrains avaient déjà été proposés à Orne Habitat pour y construire du logement social pavillonnaire ; mais cela n'avait pas abouti.

Cette fois, le projet porterait sur 10 à 12 maisons, avec des parcelles de 300 à 400 m².

Pour tout renseignement sur les modalités : prendre contact à la mairie.

Consultation avancée en alcoologie et addictologie

La consultation avancée en alcoologie et addictologie de la Ferté-Macé, sous couvert de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 61 vous informe qu'à compter du 1^{er} février 2006, des permanences seront tenues :

- Le 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 14 h 30 à 16 h 30, permanence de M. le Dr Leroy, médecin alcoologue
- Le 2^{ème} vendredi du mois de 14 h à 16 h 30, permanence de M. Loriau, psychologue.

Ce lieu d'écoute et de soin anonyme et gratuit est ouvert à toutes les personnes en difficulté avec une consommation de produits (alcool, tabac, cannabis) et à leur entourage.

16, rue Pasteur - Bât 16 1^{er} étage Appt n°6 - 61 600 La Ferté-Macé.

Tél : 02 33 26 89 16

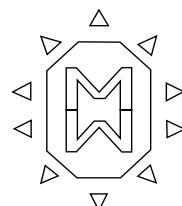
Courriel : cdfa-orne@wanadoo.fr.

Pompes funèbres – Marbrerie

Ets MÉLANGER

81, rue d'Hautvile LA FERTÉ-MACÉ
Tél. **02.33.37.13.83**

7 jours/7
24 H/24



Monuments funéraires - Caveaux
Articles funéraires - Cercueils
Inhumations toutes communes

Chambres funéraires

O.F.C.L.

◆ CONCERT LE VENDREDI 16 JUIN 2006

Eglise de La Ferté-Macé : DOGORA

Cette année la chorale OLENA s'investit dans un projet à la fois artistique et généreux.

Dominique Fonteneau a retenu la musique d'un compositeur contemporain, D. PERRUCHON, que le cinéaste Patrice LECOMTE a utilisée pour un film « Dogora, ouvrons les yeux » sur les enfants du Cambodge.

Ce concert réunira : Oléna, la chorale de Condé sur Sarthe, les enfants de l'école de Montsort, l'ensemble orchestral « Les

violons d'Ingres », l'ensemble orchestral de Hérouville Saint-Clair et l'Harmonie d'Alençon . Les bénéfices seront reversés à l'association *Pour un Sourire d'Enfant* que beaucoup de Fertois connaissent déjà par les actions de la paroisse St Jean-Baptiste en Pays Fertois qui participe au projet. Le cinéma Gérard Philipe diffusera à la même période le film de P. Lecomte. Une magnifique soirée en perspective !



◆ AU CINÉMA GÉRARD PHILIPE

• Avril 2006 : 2^{ème} semaine du film d'animation

En 2005, le cinéma Gérard Philipe a organisé la 1^{ère} semaine du film d'animation. Cinq films ont alors été présentés au public. Visibles par les plus jeunes (à partir de 3 ans) et d'origines diverses, ils ont permis de revoir ou de découvrir différentes techniques d'animation : le dessin animé traditionnel, les marionnettes, la 3D...

Fort de cette première expérience, le cinéma Gérard Philipe propose de renouveler l'opération cette année.

Le principe est le même :

- cinq films, six jours, plus de vingt séances (certaines le matin) en profitant de la période des vacances de printemps ;
- vous avez la possibilité d'acheter une carte spéciale de 15 €. Elle donne droit à 5 entrées (soit 3 € la place) à utiliser seul ou en famille. La carte est en vente au service Culture-OFCL (cour du Grand Turc) ou au cinéma ;

- Il est toutefois possible d'acquérir les places aux tarifs habituels (tarif plein, réduit, carte d'abonnement, carte CE).

Alors rendez-vous pour la 2^{ème} semaine du film d'animation fin avril!

• le ciné club enfants

Jeudi 27 avril à 14h : « Air », court-métrage d'Agathe Roy.

Une jeune femme a le désir de s'envoler. Elle insiste tant qu'elle finit par en perdre la raison... Jusqu'au jour où sa rencontre avec une caméra lui permet de réaliser un rêve.

La séance + animation : rencontre et atelier avec la réalisatrice Agathe Roy = 2 € pour tous.

• la fête du cinéma 2006 : 25, 26 et 27 juin

Pour voir ou revoir les plus grands succès des mois précédents. Le fonctionnement reste le même : tout spectateur ayant acheté un billet au tarif plein a ensuite accès à tous les films pour le prix de 2 € (dans tous les cinémas participants)



◆ LE GALA DE L'OFCL « Les arts s'en mêlent »

Danse, musique, arts plastiques

Samedi 10 juin, salle Guy Rossolini

Comme les années précédentes, le spectacle clôture une année de cours .

Une soirée proposée par les élèves de Karine Chénel, Eric Miller, Manuela Chevalier, Franck Karren.

◆ AU PONEY CLUB DE LA PÉLERAS

• Stage pendant les vacances scolaires de Pâques

Le poney club, agréé Fédération Française d'Equitation, accueille les cavaliers débutants ou confirmés du 24 avril au 6 mai. Les stages se déroulent sur cinq jours (1h, 2h ou 3h) et sont encadrés par les deux monitrices du club Valérie Catros et Nathalie Colard, toutes deux diplômées d'Etat.

Pour les plus jeunes, ils permettent de découvrir l'équitation. Les plus grands en profitent pour passer leur galop (échelonné de 1 à 9).

Déroulement du stage :

- pour les débutants : initiation, découverte du milieu, soin et préparation individuels du poney, mise en selle, jeux et promenade.

- pour les cavaliers confirmés, il faut ajouter le passage d'obstacles.

Il faut ne pas tarder à s'inscrire !

Les stages sont organisés aussi pendant toutes les vacances d'été.

- Pendant l'été, les shetlands restent désormais au club. Ils sont disponibles pour les plus petits (à partir de 4 ans) : baptême, promenade. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des monitrices !

• Dimanche 1^{er} octobre : concours officiel Poney à La Péleras

Ils ont passé leur galop, ils se mesurent aux cavaliers des autres clubs.

Ils sont les meilleurs puisqu'ils sont au club de La Péleras !!!
Venez les encourager !

Bibliothèque municipale

Des changements dans l'équipe de la bibliothèque.

Laurence Féron a pris sa retraite après 18 ans de service au sein du Grand Turc. Valérie Bothé qui jusque là occupait le poste d'accueil prend sa suite à l'espace jeunesse. Une nouvelle recrue, Lucile Fontaine a intégré l'équipe. C'est elle qui vous accueille à la bibliothèque.

Bonne retraite à Laurence et bienvenue à Lucile.

Le sac, c'est maintenant :
venez visiter l'exposition
jusqu'au 31 mars.

Cette animation est l'aboutissement d'un travail sur l'année scolaire avec différents établissements scolaires de la ville. Le public a répondu en nous prêtant presque 300 sacs, tous plus variés les uns que les autres.

L'écrivain Marie Desplechin est à La Ferté-Macé les 16 et 17 mars 2006 : soirée rencontre à la salle Gérard Philipe le 16 mars à 20h30.



Mercredi 21 juin 2006 - Fête de la musique

- Cour de l'espace culturel du grand turc
« Vent d'Ouest » chants de marins
- Place de la République (mairie)
« La tête à toto » chanson rock festif



Activités de l'Office Fertois de la Culture et des Loisirs

Renseignements : Service Culture-O.F.C.L.

Cour du Grand Turc – 61600 LA FERTE-MACE

02 33 37 52 82



ARTS PLASTIQUES avec **Franck Karren**
« Décobricolo » - Dessin - Peinture - Créations contemporaines.
Enfants et adultes - mercredi, jeudi.



POTERIE-CÉRAMIQUE avec **Perrine Lemée**
Modelage, Céramique, Décor à l'engobe...
Enfants et adultes - mercredi.



CHANT CHORAL avec **Dominique Fonteneau et Karine Chesnot**
Adultes - mercredi ou jeudi.



MUSIQUE avec **Éric Miller et Bruno Fusi**
Enfants et adultes - Piano - Guitare acoustique, basse, électrique - Clavier - Batterie - Saxophone.
ÉVEIL MUSICAL et ATELIER CHANT avec **Manuela Chevalier**
Enfants - mercredi ou vendredi.



TENNIS avec **Stéphane Périnet**
Enfants et adultes - lundi ou mercredi.



DANSE JAZZ et DANSE RYTHMIQUE avec **Karine Chenel**
Enfants et adultes - le mercredi et le vendredi.



CINÉMA - Bénévole
Participation à la vie du cinéma : caisse, cabine, programmation, diffusion.



ÉQUITATION Poney-club de LA PELERAS avec **Monitrices Diplômées d'Etat**
Enfants et adultes (Affilié F.F.E.), Route de Domfront - Tél. 02 33 38 29 83.

► Un point sur le Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme) a atteint sa 2^{ème} phase.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), dont les orientations ont été exposées dans le précédent bulletin municipal, a été adopté par le Conseil municipal du 3 novembre 2005. Il avait au préalable été présenté au public lors d'une réunion de concertation le 4 octobre.

En ce moment la commission du PLU et le bureau d'étude Ouest Infra, chargé de l'opération, préparent l'avant-projet qui consiste à arrêter le zonage et le règlement.

Le zonage répartit le territoire communal en quatre types de zones :

- zone U = zone urbaine
- zone AU = zone destinée à être urbanisée
- zone A = zone agricole
- zone N = zone naturelle et forestière.

Le règlement détermine les conditions dans lesquelles les constructions, extensions, modifications ... peuvent être réalisées dans ces zones.

Le public aura la possibilité de faire des observations auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique. Il est inutile, pour lors, de faire des démarches pour obtenir telle ou telle disposition. L'enquête publique est faite pour cela. Elle se déroulera au printemps.



► Vers de nouveaux captages d'eau potable

Les travaux de la construction de la rocade de La Ferté Macé ont des conséquences sur l'approvisionnement en eau de la Commune. Les captages des Goutelles et de la Dronière doivent être fermés le temps des travaux pour éviter tout risque sanitaire. Leur réouverture sera évidemment demandée avec insistance.

Par ailleurs les caractéristiques des captages actuels, leur très faible profondeur et leur sensibilité à la moindre perturbation de l'environnement, font peser une incertitude sur l'autorisation de les exploiter. Les pouvoirs publics peuvent être amenés à imposer leur fermeture.

Le souci de la Municipalité est d'assurer l'approvisionnement pérenne et durable de la Commune, en limitant les volumes achetés au syndicat mixte d'achat d'eau de la Mayenne.

Le Syndicat départemental de l'eau, auquel la Commune adhère, a effectué des prospections sur notre territoire. Les résultats des prospections lui ont été demandés.

Il s'avère que deux forages en zone forestière seraient exploitables et donneraient un débit significatif d'une eau de bonne qualité. Le Conseil Municipal a mandaté le Syndicat départemental de l'eau pour permettre l'exploitation le plus rapidement possible de ces captages. La Commune se chargera du raccordement au réseau d'adduction d'eau potable.



Alain Juillard & Sandra Sellos - architectes DPLG

Z.I., route d'Argentan - 61600 La Ferté-Macé

Tél. 02.33.14.00.29 Fax 02.33.14.00.30 e.mail : atelierJSA@wanadoo.fr



FRANCE MOULE ET OUTILLAGE

Z.I. de Beauregard
Route d'Argentan
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 00 33 (0)2.33.30.04.84
Fax : 00 33 (0)2.33.38.68.03

LISSAC
OPTICIEN

Optique Suchet
LA FERTÉ-MACÉ

1 paire achetée = 1 paire offerte*

Solaire à votre vue 59€

Bénéficiez de la carte de fidélité familiale

* Voir conditions en magasin.



► Association ALOÏS Pays D'Andaine



Il y a un an, le Lions Club de Bagnoles-Pays d'Andaine se donnait comme projet l'ouverture d'un **Centre d'accueil de jour non médicalisé pour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.**

Conçu pour accueillir les malades dans un lieu de vie agréable et leur procurer des activités de détente et de loisirs, un tel Centre a pour but de les resocialiser et de soulager les familles pendant les périodes d'accueil.

Après l'Assemblée Générale Constitutive du 30 Novembre dernier, notre Association « Aloïs Pays d'Andaine », chargée de la gestion du futur Centre, a constitué son Bureau de la manière suivante :

- **Président : Jean-Jacques Francesconi**
- **Vice-président : Philippe Le Petit**
- **Secrétaire : Marie-Odile Dupuis**
- **Secrétaire Adjointe : Claudine Francesconi**
- **Trésorier : Guy Leroy**
- **Trésorier Adjoint: Dominique Pillaert**

La zone d'intervention de notre association concerne la population de 5 cantons :

La Ferté-Macé, Domfront, Juvigny-sous-Andaine, Briouze, Passais-la-Conception.

Pour faciliter l'ouverture de ce centre, nous remercions la Municipalité d'avoir mis à notre disposition des locaux, situés

à La Ferté-Macé, rue Sœur Marie Boitier et contigus à ceux de l'ASSAD. Notre association ALOÏS doit en assurer la rénovation et donc trouver les fonds nécessaires à leur mise en conformité.

Pour sa part, le Lions Club de Bagnoles-Pays d'Andaine s'est déjà engagé à hauteur de 3.500 € sur les 35.000 € prévus pour cette opération.

Dans l'attente de cette réalisation et pour répondre à de nombreuses demandes, Monsieur l'Abbé Philippe Pottier nous propose d'utiliser provisoirement la salle de réunion Bernadette, rue Wilfrid Chalmel. Nous l'en remercions car nous pouvons ainsi envisager l'ouverture du Centre d'accueil dans le courant du 2ème trimestre 2006.

Notre association peut compter sur la compétence et les services d'une « Maîtresse de maison » : Madame Nicole Vanvincq, cadre de santé retraitée, sur l'intervention d'un Médecin référent, Mme le Docteur Françoise Kalonji, et l'engagement de bénévoles qui seront formés par Mme le Docteur Anne-Marie Béchu.

Par ailleurs, des stagiaires du Lycée Flora Tristan en formation « mention complémentaire aide à domicile » se joindront aux bénévoles.

Dans ces conditions, le Centre ouvrirait deux après-midi par semaine, les mardi et jeudi de 13H30 à 17H30, en dehors des vacances scolaires et accueillerait simultanément un maximum de 5 personnes

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire en nous téléphonant **au 02 33 37 00 68.**

**Le Président d'Aloïs – Pays d'Andaine :
Jean-Jacques Francesconi**

► Association des Familles

L'association des Familles regroupe environ 350 familles de la FERTE-MACE mais aussi des environs.

- Pour l'année **2006** l'Association organise 3 **BOURSES** :
 - Au printemps : BOURSE AUX VETEMENTS et ARTICLES DE PUERICULTURE
 - DEPOT: **Vendredi 31 mars**
 - VENTE : **Samedi 1^{er} avril et Dimanche 2 avril**
 - A l'automne : BOURSE AUX VETEMENTS et ARTICLES DE PUERICULTURE
 - DEPOT : **Vendredi 6 octobre**
 - VENTE : **Samedi 7 octobre et Dimanche 8 octobre**
 - BOURSE AUX JOUETS et ARTICLES DE PUERICULTURE
 - DEPOT : **Vendredi 17 Novembre**
 - VENTE : **Samedi 18 Novembre**
- Un **VESTIAIRE** est ouvert tous les **jeudis de 14 h 30 à 17 h** au 67 rue de la Victoire et propose à des prix modestes des vêtements d'occasion en bon état.

Nous y acceptons aussi vos DONS de vêtements propres et en bon état également.



- Une **PERMANENCE** d'accueil pour le soutien familial et la défense des consommateurs a lieu le **mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 10 h à 12 h**, 1 chemin de Clouet (en face du parking de la Poste).
- Une activité **COUTURE-TRICOT** est proposée le **mardi de 14 h à 17 h**, 1 rue Pasteur.
- Une **AIDE aux DEVOIRS** peut être proposée pour les enfants du primaire.

ADHESION 2006 : 8 € - Renseignements : 02 33 30 16 96.
Courriel : fertemace.assodesfamilles@wanadoo.fr

L'Association tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont participé à ses activités de l'année 2005.

**Association des Familles
1 chemin de Clouet
61600 La Ferté-Macé**

L'AIGLE
ALENÇON
LA FERTÉ-MACÉ
02 33 37 16 44

S.A. **FRANÇOIS MARTÍNEZ TRAVAUX PUBLICS**

ÉTUDE • RÉALISATION
NÉGOCE • LOCATION

prix très étudiés
travail soigné
nombreuses références
tous déplacements...



► ASSOCIATIONS SPORTIVES, DE LOISIRS ET DE CULTURE A LA FERTÉ-MACÉ

LES ASSOCIATIONS MULTI-ACTIVITÉS

Amicale fertoise	Pdt : M. Michel GOUSSIN	tél. 02.33.30.07.32, B.P. 36, rue de Versailles.
Amicale laïque	Pdt : M. Michel MARY	tél. 02 33 37 26 01, La Brochardière.
O.F.C.L.	Office fertois de la Culture et des Loisirs	tél. 02 33 37 52 82 Centre culturel du Grand-Turc, B.P. 129, rue St-Denis.
U.I.A.	Université interâges	tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 52 82 La Brochardière.
E.S.C.A.L.E.	Espace Sports Culture Activités Loisirs Echanges	tél. 02 33 30 44 40 14, rue Louis-Pasteur

SPORT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Aéronautique	Association aéronautique d'Andaine	Pdt : M. Didier THOUROT	tél. 02 33 37 91 84
Arts martiaux	Judo-club fertois	Pdte : Mme Natacha COUPRIT	tél. 02 33 37 06 90
	Karaté-Club fertois	Pdt : M. Alain BRIÈRE	
	Qwan Ki Do fertois	Pdt : M. Valéry GAMBERT	tél. 02 33 30 09 65
Aqua-gym	U.I.A.	M. Bernard BARBÉ	tél. 02 33 37 26 01
Basket-ball	Amicale fertoise	Pdt : M. Philippe LEDUEY	tél. 02 33 37 14 23
Course à pied	Jogging d'Andaine	Pdt : M. Gérard BLANCHARD	tél. 02 33 30 46 40
Cyclisme	Vélo-Club de La Ferté-Macé	Pdt : M. Marcel GAHERY	tél. 02 33 37 05 96
	Cyclos du Pays fertois	Pdt : M. Michel LANDAIS	tél. 02 33 37 77 54
Equitation	Entente cycliste fertoise		tél. 02 33 37 09 82
	Poney-club de La Péleras (O.F.C.L.)	Pdt : M. Ludovic RONDEAU	tél. 02 33 38 29 83
	Cavalramée	M. ALBOUY	tél. 02 33 66 00 31
Escalade	Le GR. ES. d'Andaine	Pdt : M. Philippe SUCHET	tél. 02 33 37 02 17
Football	Jeunesse fertoise - Bagnoles	Pdt : M. Gérard MARIE	tél. 02 33 37 18 16
Gymnastique	Football loisir fertois	Mme Marie-Pierre Garnier	tél. 02 33 30 07 32
	Gymnastique sportive (Amicale fertoise)		tél. 02 33 30 07 32
	Sport pour tous (Amicale fertoise)		tél. 02 33 37 21 77 (H.R.)
	Association de Gymnastique volontaire		tél. 02 33 37 26 01
	U.I.A. gymnastique d'entretien, gymnastique douce	Mme Odette GAUQUELIN	tél. 02 33 37 15 36
Handball	Retraite sportive (Amicale fertoise)	M. Serge VALLÉE	tél. 02 33 37 37 73
Moto	Amicale fertoise	Pdte : Mme Christelle MOREL	tél. 02 33 37 17 50
Randonnée	Macadam Bike		tél. 02 33 37 26 01
Swin-golf	U.I.A.		tél. 02 33 37 07 54
Tennis	Swin fertois	Pdt : Mme Annie GOUTTE	tél. 02 33 37 52 82
Tennis de table	O.F.C.L.	M. COQUEREAU	tél. 02 33 37 34 46
Tir à l'arc	Amicale laïque	M. RAVIART	tél. 02 33 37 17 76
Volley-ball	Amicale fertoise	Pdt : M. Patrick LAMOTHE	tél. 02 33 37 02 18
	Club sportif Ferté-Macé		

CULTURE ET LOISIRS

Arts plastiques	Poterie, dessin... O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 82
Chant choral	Dessin - peinture U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
	Chorale Oléna, O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 82
	Chorale "Si on chantait" Amicale laïque		tél. 02 33 37 26 01
	Chorale U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Cinéma	Ciné-Ferté O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 81
Conférences	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Couture	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Cuisine	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Danse	Ecole de danse modern-jazz O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 82
	Danse folklorique U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Informatique	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Langues étrangères	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
	Comité de jumelage Ludlow	Pdt : M. Yvon JESTIN	tél. 02 33 37 17 92
	Comité de jumelage Neustadt	Pdte : Mme Catherine CHEVALIER	tél. 02 33 38 23 00
Modélisme	Club hydromodéliste fertois	M. CHEMIN	tél. 02 33 37 36 55
Musique	Modélisme Amicale laïque	M. DUFOSENNE	tél. 02 33 30 08 80
	Cours de musique O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 82
Nature	Les Musiciens en herbe	Pdte : Mme Lydia LEROUX	tél. 02 33 37 29 85
	P.A.R.A.D.E.	Pdt : M. Loïc ROGER	tél. 02 33 30 87 38
	Les Croqueurs de pommes du bocage normand	Pdte : Mme Madeleine CORBENOIS	tél. 06 76 79 04 33
	Les Jardins ouvriers	Pdt : M. Roger BEUNARDEAU	tél. 02 33 37 47 07
	A.A.P.P.M.A. La Fertoise (pêche)	Pdt : M. Eric LEBORGNE	tél. 02 33 28 80 10
Patrimoine-traditions	Sauvegarde du patrimoine culturel fertois	Pdt : M. Daniel MIETTE	
	Histoire locale, généalogie, U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
	Concours d'animaux de viande	Pdt : M. Roger FOUCHER	tél. 02 33 37 00 75
	Confrérie "La Tripière fertoise"	Pdt : M. André BRUNET	tél. 02 33 37 22 15
	Comice agricole cantonal	Pdt : M. Jean-Marc GUILLOCHIN	tél. 02 33 38 60 73
Philatélie	Amicale philatélique fertoise	Pdt : M. Michel ARMAND	tél. 02 33 37 47 45
Scrabble	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Théâtre	Amicale fertoise, troupe de théâtre	M. Jean-Louis AUBERT	tél. 02 33 37 29 76

Vie associative

JEUNES

Mouvements de jeunes	Scouts de France M.R.J.C. Clubs Perlin-Fripounet-Triolo	M. Samuel BLONDEL Mme Marion VANNIER Mme Pascale VESNIÈRE	tél. 02 33 30 81 77 tél. 02 33 38 43 93 tél. 02 33 38 43 93
Centre aéré	Le Plein air fertois	Pdt. M. Maurice DEBONNAIRE	tél. 02 33 37 07 57
Parents d'élèves	F.C.P.E. enseignement primaire F.C.P.E. enseignement secondaire A.P.E.L. école Bernadette-Ange gardien A.P.E.L. école Sainte-Marie A.P.E.L. collège Notre-Dame A.I.P.E. enseignement secondaire A.P.E.I. enseignement primaire	Pdt : M. Loïc VAVASSEUR Pdte : Mme Marie-Luce LAMOTHE Pdte : Mme Myriam MOULIN Pdt : M. José COLLADO Pdte : Mme Christine COLLADO Pdt : M. Yann MOY Pdte : Mme Catherine SEIVE	tél. 02 33 37 63 54 tél. 02 33 37 02 18 tél. 02 33 38 93 71 tél. 02 33 37 69 99 tél. 02 33 37 69 99 tél. 02 33 38 02 96 tél. 02 33 30 18 56

JUMELAGES

La Ferté-Macé - Neustadt	Pdte : Mme Catherine CHEVALIER	tél. 02 33 38 23 00
La Ferté-Macé - Ludlow	Pdt : M. Yvon JESTIN	tél. 02 33 37 17 92

SOLIDARITÉ

Coopération - Action humanitaire	Coopération avec le Tiers Monde Baobab Association franco-camerounaise La Ferté-Macé - Ebolowa Artisans du Monde Richelieu International Lions Club	Pdt : M. Guy FÉRON Pdte : Mme Marguerite BRETEAU	tél. 02 33 37 38 40 tél. 02 33 37 14 98
Aide sociale	Association intermédiaire Phénix Association des familles INFREP (Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente) Secours catholique Secours populaire Les Restos du cœur ASSAD (Association des services de soutien à domicile) A.F.A.D. (Aide Familiale à Domicile) Enfance et Partage, Aide à l'enfance en détresse	Pdt : M. Christian VAN AERDEN Pdt : M. Philippe RALU Pdte : Claire DUVAL Pdt : M. MACEK Mme Aline LEFÈVRE Pdt : M. Michel VÉRON	tél. 02 33 38 04 10 tél. 02 33 37 22 59 tél. 02 33 38 05 75 tél. 02 33 37 04 72
Santé, lutte contre la maladie	Forum Associatif fertois (Téléthon) Croix-Rouge française Alois Pays d'Andaine Synergie F.N.A.T.H. Alcool Assistance La Croix d'Or Ligue contre la violence routière Prévention routière Drog'aide 61 Association des donneurs de sang bénévoles V.M.E.H. (Visite de Malades dans les Établissements Hospitaliers et Maisons de Retraite)	Pdt : M. Luc BENOIST Pdt : M. Daniel AUMONT Sec. Mme Marie-Odile MACHARD Pdt : M. Michel BIROT Pdt : M. Philippe LE PETIT M. GRAMMARE Mme CLEREMBEAUX Pdt : M. Patrick FOURNIER Pdte : Mme Thérèse CHARTON-DEROY Pdt : M. Jean-Jacques FRANCESCONI Pdte : Mme Marie-Françoise MOCHE Pdt : M. Robert MONNIER Pdt : M. Jean-Claude DUFOUR M. Pascal POIRIER Pdt : M. de GOUVION-SAINT-CYR Pdt : M. Guy CHESNEL Pdte : Mme Thérèse CHARTON-DEROY Pdte : Mme Monique RAOULT	tél. 02 33 64 25 99 tél. 02 33 30 79 79 tél. 02 33 37 89 95 tél. 02 33 37 25 71 tél. 02 33 37 22 75 tél. 02 33 37 29 16 tél. 02 33 37 34 22 tél. 02 33 37 36 27 tél. 02 33 37 30 10 tél. 02 33 37 00 68 tél. 02 33 30 50 53 tél. 02 33 37 10 51 tél. 02 33 37 70 70 tél. 02 33 30 08 70 tél. 02 33 26 39 85 tél. 02 33 32 00 11 tél. 02 33 37 30 10 tél. 02 33 32 31 17

RETRAITÉS

	Association des retraités Union des retraités - personnes âgées Association des amis des personnes âgées	Pdte : Mme Camille GARNIER Pdt : M. Georges LEBLANC M. Philippe AUFRRET	tél. 02 33 37 16 99 tél. 02 33 37 20 29 tél. 02 33 38 02 45
--	---	---	---

ANCIENS COMBATTANTS

	Union nationale des anciens combattants Association des anciens A.F.N. - F.N.A.C.A. Anciens combattants et prisonniers de guerre Assoc. des victimes et rescapés des camps nazis Association nationale des anciens d'Indochine	Pdt : M. Francis RAVOIRE Pdt : M. Michel GOUALIER Pdt : M. Roger NICOLAS Pdt : M. Lucien GRAINDORGE Pdt : M. Clément DALLENCON	tél. 02 33 38 28 23 tél. 02 33 37 36 01 tél. 02 33 37 45 10 tél. 02 33 37 00 32 tél. 02 33 37 69 16
--	---	--	---

AUTRES

	Amicale des sapeurs-pompiers Office de tourisme du Pays Fertois, d'Andaine et du Houlme	Pdt : M. Dominique PRÉVERT Pdt : M. Roger GALLIER	tél. 02 33 37 10 97
--	--	--	---------------------

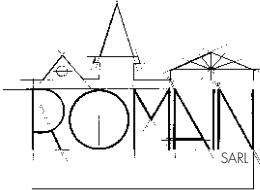
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

«Beausoleil» - 61600 SAINT-MAURICE-DU-DÉSERT

Tél. 02 33 37 36 67 • Fax 02 33 38 87 11

Portable 06 07 52 06 98 - E-mail : roman.couverture@wanadoo.fr

www.roman-couverture.fr



ASSAD du Bocage Ornais

UN NOUVEAU CAP : le regroupement

Depuis 2004, les ASSAD du département de l'Orne se sont engagées dans une restructuration du réseau en concertation avec le Conseil Général.

Afin de répondre aux défis de demain, la démarche d'un regroupement s'est imposée : la loi du 2 janvier 2002 a introduit nos services dans le cadre des institutions à caractère social selon des critères rigoureux.

Ainsi depuis décembre 2005, l'ASSAD du BOCAGE ORNAIS constitue l'émanation des Associations Cantonales de Flers, La Ferté Macé, Juvigny et d'Athis.

Pourquoi cette volonté de constituer un regroupement ?

A ce jour, l'Association du Bocage Ornais s'est fixé plusieurs objectifs :

- élargir le champ d'intervention, acquérir une dimension stratégique pour les petites Associations et améliorer la prise en charge des personnes.
- maîtriser les nouvelles contraintes, ce qui se traduit par une procédure d'habilitation, d'autorisation et de tarification du service. L'Association a élaboré un projet de service accompagné de nouveaux outils : le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et des libertés....
- étendre le réseau de bénévoles par la mise en place de commissions autour d'une réflexion sur la qualité, la coordination, le lien social.
- développer la capacité d'intervention et se préparer aux évolutions futures : l'Association poursuit l'effort à travers la formation, la motivation et la responsabilisation du personnel ; elle s'efforce de développer le partenariat avec les acteurs sociaux.
- définir la fiabilité de nos services en renforçant la démarche qualité : le service sera soumis à un contrôle interne et externe, l'Association a décidé de s'engager dans une nouvelle orientation : la Certification AFNOR.

L'Association du BOCAGE ORNAIS s'inscrit dans une démarche de réponse aux besoins de la personne, les valeurs qui continuent à guider notre service s'articulent autour du professionnalisme, du respect de la personne, de la tolérance, de la nécessité de préserver les solidarités de proximité et les liens sociaux auprès des personnes accompagnées.

UNE STRUCTURE OPÉRATIONNELLE POUR LE SECTEUR

- Un conseil d'administration représenté par 3 membres par canton, des commissions assurées par les bénévoles (formation – qualité – lien social – coordination et finance).
- Une antenne locale sur chaque site : Flers, La Ferté-Macé,

Juvigny-sous-Andaine,
Athis.

- Un Président : Monsieur Philippe LE PETIT, élu par le nouveau Conseil d'Administration.
- 293 Aides à Domicile (63 à La Ferté-Macé) dont 167 à temps plein.
- 15 administratifs (dont 6 responsables de secteur) ayant pour mission l'évaluation de la personne, la gestion du personnel, la disponibilité et l'écoute.
- Une directrice : Madame Viviane BRIENS, qui dirige la structure
- 1 800 personnes aidées dont près de 400 sur le canton de La Ferté-Macé pour plus de 330 000 heures dont 63 000 à La Ferté-Macé.
- Une délégation unique (délégués du personnel + comité d'entreprise).
- En prévision : un CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions du Travail)



De gauche à droite : Ph. LE PETIT (président), M. PINGAULT (accueil), M. LOUVEL (service comptabilité), M.-Cl. RADIGUE (responsable de secteur), V. BRIENS (directrice).

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES SERVICES DE L'ASSAD ?

Le service intervient auprès de toutes les personnes fragilisées par l'âge, par leur situation sociale, la maladie, le handicap, nécessitant une aide ponctuelle ou permanente, pour leur permettre de rester à leur domicile dans de bonnes conditions.

Nous intervenons auprès de familles ayant momentanément des difficultés liées à des accidents de la vie (accidents, maladies, chutes...) et mères de famille ayant des difficultés liées à la maternité, mais aussi auprès de personnes ayant besoin d'aide pour l'entretien courant du logement.

Certaines ne veulent plus faire certains actes, d'autres ne peuvent plus les faire sans aide, d'autres ne peuvent plus les réaliser.

Nous nous efforçons de privilégier les actions qui consistent à aider plutôt que de faire à la place afin de préserver aussi long-temps que possible l'autonomie des personnes.

Pour tous renseignements :

25 rue Sœur Marie Boitier
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 22 75
Courriel : assadferte@wanadoo.fr

ABCD (Association Baobab Coopération Développement)

OBJECTIF : aide et soutien au Sénégal

DOMAINE : éducation, santé, développement

ACTIVITES pour 2006 :

- 1) mise en place du projet de construction d'une bibliothèque au lycée de Diakhao et apport de fournitures aux écoles les plus démunies en privilégiant le commerce local
- 2) achat d'antipaludéens à l'hôpital régional de Fatick pour un dispensaire
- 3) soutien aux maraîchers en finançant le busage de puits

RESSOURCES : les adhésions, dons, souscriptions et manifestations (vente d'artisanat africain, méchoui au Rocher Broutin le 11 juin 2006 à 12 h 30 sur inscription préalable).

ABCD
La Gothière
61600 Magny-le-Désert
Tél : 02 33 37 14 98
Courriel : association.abcd@laposte.net

Alcool Assistance

Que de nouveautés à l'association pour 2006

1^o) Son changement de nom :

LA CROIX D'OR s'appelait depuis 1998 ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR et en 2006 elle s'appellera ALCOOL ASSISTANCE.

- 1910 : l'association est créée par des religieux catholiques qui lui donnent le nom « CROIX D'OR »,
 - 1966 : l'association est reconnue d'utilité publique,
 - 1972 : les membres du conseil d'administration national déconfessionnalisent l'association sans le cacher véritablement mais se gardent bien d'en faire de la publicité,
 - 1998 : le comité d'experts composé de personnalités médicales, administratives, sociales, politiques fait ressortir que l'association n'est pas connue et ne peut être connue avec ce nom. Il est alors proposé plusieurs dénominations à nos adhérents qui choisissent « ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR ».
- On se rend compte que le nom n'est jamais utilisé dans son entier, soit il est question de la Croix d'Or soit d'Alcool Assistance, ce qui crée des quiproquos en faisant penser à deux associations différentes.
- 2005 : une demande d'agrément est faite au Ministère de l'Education nationale qui sera validée à la fin du mois de janvier 2006. Le nom et l'insigne sont des signes ostentatoires à la religion et certains responsables d'établissements très laïques émettent quelques réserves. Le conseil d'administration national décide de changer de nom en appelant l'association uniquement « ALCOOL ASSISTANCE ».
 - 2006 : d'après les résultats déjà obtenus du référendum dans de nombreux départements et à la section de LA FERTE-MACE, l'association va dorénavant s'appeler ALCOOL ASSISTANCE. Toutefois, il faut que le référendum soit entériné par l'assemblée générale nationale qui se déroulera au mois de mars 2006.

Dans l'historique la Croix d'Or tiendra une grande place car sans les personnes qui l'ont créée avec beaucoup de difficultés, nous ne serions pas là aujourd'hui mais il faut évoluer avec son temps. Aujourd'hui nous parlons plus facilement d'addictions que d'alcoolisme car les personnes qui nous contactent utilisent souvent plusieurs produits. La Croix d'Or a su s'adapter en son temps, Alcool Assistance poursuivra le chemin tracé et s'adaptera aussi.

2^o) **Le siège social de l'association** est implanté dans le quartier Nord de la ville, au 1 rue Pasteur. Alexandra, embauchée depuis le 1^{er} octobre 2005 est à la disposition des personnes qui recherchent des renseignements sur nos actions.

Alexandra reçoit les communications téléphoniques, tient la permanence et oriente les personnes vers les bénévoles de l'association pour l'aide et l'accompagnement.

Alexandra est présente au siège du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures 30.

3^o) **Les groupes spécifiques :**

L'Entourage : En effet les demandes de soins émanent dans 80% des cas de l'entourage. Les groupes de paroles permettent d'aider la personne de l'entourage en souffrance, ces réunions permettent aussi de faire une aide de l'entourage pendant les soins de la personne dépendante et de l'accompagner au retour de son conjoint, pour que toute la famille redémarre sur de bonnes bases.

Le groupe « Entourage » est créé depuis 5 ans avec une réunion mensuelle et une permanence hebdomadaire. Il permet aux proches d'une personne dépendante de se libérer de ses souffrances par la parole avec des personnes formées pour les écouter. Le travail se fait avec et pour la personne en souffrance sans critique, ni jugement sur le conjoint ou l'ami dépendant.

Deux personnes ont été formées par un organisme spécialisé, extérieur à Alcool Assistance.

Les Femmes dépendantes : dont certaines ne peuvent exprimer librement dans des réunions mixtes, suivant leur personnalité, des souffrances vécues, des faits qu'elles ont pu commettre sous l'influence du produit. Ainsi, dans ces groupes, elles arrivent à se libérer par la parole et évoluent plus facilement vers une abstinence dite heureuse.

Une personne a été formée par un organisme spécialisé, extérieur à Alcool Assistance.

Des personnes dépendantes mixtes : pour pouvoir exprimer son mal être et être compris par les autres qui peuvent aussi se retrouver dans l'histoire. En effet, les entourages et les personnes dépendantes ont souvent vécu les mêmes choses mais ne les ont pas ressenties de la même façon. Ces groupes de paroles permettent de s'exprimer sans avoir aucun jugement en retour.

Des jeunes : nous recherchons des jeunes qui pourraient aussi former un groupe avec des activités leur appartenant. Avis aux amateurs.

Ne pas hésiter à contacter l'association qui peut répondre à tout renseignement :

Téléphone n° 02.33.37.12.12 / 06.11.62.89.77

Entourage n° 06.23.60.20.55 / 06.23.60.09.51

Les réunions ont lieu le premier et troisième vendredi du mois à la salle Bobot à 20h30.

La permanence a lieu tous les mercredis à 18 heures 30 au siège social 1 rue Pasteur.

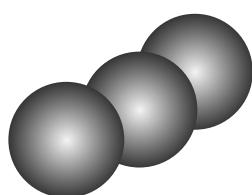


Délégation CROIX-ROUGE de La Ferté-Macé

40 rue des Fossés Saint-Denis - Présidente : Thérèse CHARTON - Tél : 02 33 37 30 10

**Formations : IPS (initiation aux premiers secours), AFPS (attestation de formation aux premiers secours)
et demande de Postes de Secours**

Moniteur : M. Pascal LELIEVRE, tél : 02 33 37 41 66



27, avenue Thiers - 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Tél. **02 33 14 01 10** - Fax 02 33 14 01 11

Assurances toutes branches et placements
Michel FLEURY - Xavier DESBISSEONS

Agents généraux

Nous assurons : agriculteurs, artisans, commerçants, PME-PMI,
collectivités, associations, particuliers.

Nous sommes près de vous et près de chez vous

Le Plein Air Fertois

Centre de loisirs sans hébergement du Rocher Broutin, été 2006

Comme chaque année, le Plein Air Fertois organisera au Rocher Broutin, **au mois de juillet 2006**, un Centre de Loisirs sans Hébergement pour les enfants de 5 - 13 ans.

Les activités proposées sont nombreuses et variées : activités de plein air, découverte de la forêt, activités manuelles, théâtre, camping....



Elles sont choisies parmi les propositions des animateurs ou laissées à l'initiative des enfants ; ces activités changent régulièrement. Tantôt elles développent les qualités individuelles, tantôt elles imposent des règles collectives. Toujours, elles ont pour but de donner à l'enfant des possibilités d'amusement, de découverte, d'enrichissement de sa personnalité.

Les enfants ont à leur disposition sur l'aire de jeux :

- toboggan géant,
 - piscine,
 - jeu de grimper avec mur d'escalade, échelles diverses, mât à glisser, cordes,

- panneau de basket.

La Municipalité de La Ferté-Macé apporte une **aide financière à chaque enfant Fertois**, en plus de l'aide calculée par le C.C.A.S. et accordée en fonction du quotient familial des familles.



Les familles ont la possibilité d'utiliser les «**bons-loisirs** de la C.A.F. et les «**chèques vacances**» pour payer la partie restant à leur charge.

Maurice Débonnaire

Pour tous renseignements : tél : 02 33 37 07 57
Courriel : pleinairfertois@wanadoo.fr

Distinction Jeunesse Fertoise Bagnoles

Le 25 Novembre 2005 à la Mairie de la Ferté-Macé, le District de l'Orne de Football représenté par son Président, Monsieur Dutheil a remis officiellement le label « Ecole de Foot » à la Jeunesse Fertoise - Bagnoles.

Le label est mis en place par la Fédération Française de Football en partenariat avec ADIDAS. Ce décernement représente un encouragement et une reconnaissance de la qualité du travail accompli par les Dirigeants et Educateurs du club.



	adidas FFF - LABEL QUALITE	
<p><i>L'école de football du club <u>Jeannine Festoré - Bouquet, Tressi</u> se voit décerner le label qualité pour son engagement à :</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et développer la pratique du football chez les jeunes - Assurer l'accueil et la sécurité des pratiquants - Encadrer avec compétence les entraînements et les rencontres - Adhérer et participer aux actions du District et de la Ligue - Adopter et faire respecter l'esprit Fair-Play - Développer la vie associative 		
 30/06/2017		

Confrérie La TRIPIERE FERTOISE

Dates des manifestations :

Dimanche 2 avril : Concours Nationaux de tripes et d'andouilles

Jeudi 25 mai (Ascension) : « Fête à l'andouille chaude »

Samedi 9 septembre : 26^e chapitre

Samedi 18 novembre : 2^e concours de pâté à base de foie de porc ou de volailles

Association des donneurs de sang bénévoles

Dates des collectes de sang en 2006

Judo Club Fertois

Pour la 2^e année, les judokas Fertois ont été très heureux d'accueillir leurs homologues Anglais de Ludlow.

Cet échange, où se mêlent sympathie et sportivité, fonctionne parfaitement.

En septembre 2005, 22 judokas et 5 accompagnateurs ont été chaleureusement accueillis à Ludlow pour participer au tournoi International « Heart of England », à Birmingham, et ce même week-end visiter le château de Ludlow, découvrir de nouveaux goûts pendant le festival « Food and Drink » qui se déroulait dans la vieille ville.

En novembre 2005, 40 judokas et leur famille ont fait le voyage vers la Ferté Macé pour notre Inter club. Bonne humeur de rigueur, repas très convivial en commun, échanges sportif et festif.

Lors du week-end de l'Ascension, les jeunes et leur famille parti-



ront à Ludlow pendant 4 jours où se mêleront découverte culturelle, entraînement, paint-ball, vie de famille avec nos homologues par le biais du Comité de jumelage.

En septembre 2006, nous espérons repartir de nouveau pour Birmingham en emmenant des judokas de plus en plus jeunes (à partir des benjamins(es)).

Il est possible de s'inscrire au club pendant toute l'année, à partir de 5 ans (et jusqu'à...!).

Pour tous renseignements complémentaires : Tél.: 02 33 37 06 90.

Nouveau : site du club (détails, photos, chat, forum, vidéo...) : <http://judo-club-fertois.site.voila.fr>

L'Entente Cycliste Fertoise



Entente Cycliste Fertoise
Les sports unissent pour amener des valeurs !

Notre club cyclosportif « L'Entente Cycliste Fertoise » va débuter sa neuvième saison cycliste. Cette nouvelle année va permettre à nos 17 coureurs de sillonnner les routes de l'Orne, de la Sarthe, et de participer aux différents championnats (départemental, interrégional et fédéral) inscrits au calendrier F.S.G.T Orne.

Nos cyclistes se mobilisent également pour des épreuves humanitaires, et ils se rendront le samedi 24 juin 2006 à Callac (22) pour participer à la cyclosportive « La Pierre le Bigaut ». Cette épreuve est organisée pour la recherche contre la mucoviscidose et rassemble plus de 6 000 cyclistes de tous âges et tous niveaux. Quatre circuits de 25, 60, 100 et 155 km sont proposés,

permettant à chacun de mettre son souffle au service de ceux qui en manquent.

Faire du vélo, c'est se faire plaisir, et participer à une telle manifestation c'est sensibiliser un autre public à la maladie.

À noter aussi, que nous organisons deux courses cette année, le 30 avril à Sept-Forges et le 3 septembre à Loré.

Amis de la petite reine, venez nombreux encourager nos coureurs.

Le Président, Michel Landais

Siège social : 12 rue Almire Viel

61600 La FERTE-MACE

Tél. : 02 33 37 30 46



Agréments : F.F.A. n° 5046
Jeunesse & Sports 61.S.136
Préfecture 06/02/85 modifié le 28/08/2004
Association Loi 1901 - A but non lucratif.
AERODROME LES BRUYERES
61410 COUTERNE

Tél./Fax : 02.33.37.91.84 - Email : aeroandaines@aol.com

FORMATIONS ECOLE DE PILOTAGE

Brevet d'Initiation Aéronautique (B.I.A.)

→ être âgé de 13 ans l'année de l'examen

Brevet de Base :

→ être âgé de 15 ans révolus

Le Brevet de Base vous permet de voler dans un rayon de 30 kms autour de l'aérodrome.

Brevet de Pilote Privé (PPL – Private Pilot Licence)

→ être âgé de 17 ans révolus

Le PPL vous permettra de voler partout en France et à l'étranger si vous maîtrisez l'Anglais ou la langue du pays visité

PARC AVIONS :

→ ROBIN DR 315

→ RV-9A équipé VFR de nuit (construction).



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 1^{er} mai 2006 : Déjeuner aux Tripes
- 20-21 mai 2006 : Fêtes des Sports
- 17-18 juin 2006 : Journées Thématisques
- 23 juillet 2006 : Andouille chaude
- 20 Août 2006 : Portes Ouvertes
- 21 octobre 2006 : Soirée Paëlla
- Novembre 2006 : Téléthon

PARTICULARITES :

Vols d'initiation et touristiques pour la découverte du Bocage Normand et de la Station Thermale.

► Union Nationale des Combattants Section du Pays Fertois

Le Congrès Départemental de l'Union Nationale des Combattants (UNC) s'est tenu le 17 avril 2005 à La Ferté-Macé, sous la présidence de M. Bernard de VAUCELLES, Président Départemental, en présence de nombreuses personnalités : M. Michel LEBOEUF (membre du bureau national UNC), Mme BASSOT (députée), M. BUREL (Président du Conseil Général), M. MESMOUDI (Maire de La Ferté-Macé), Colonel LEBOEUF (Délégué militaire départemental), M. DUPREZ (Directeur de l'ONAC, représentant M. Le Préfet).

Les travaux du congrès se sont tenus à la salle Rossolini en présence de 520 personnes. Puis, ce fut un long défilé, composé de 127 drapeaux accompagnés de la musique des Sapeurs Pompiers et de la Gendarmerie assurant la sécurité avec la Police Municipale qui s'est rendu en l'Eglise Notre-Dame. Une messe a été célébrée au cours de laquelle a été rendu hommage aux anciens combattants, toutes générations du feu confondues, morts pour la France, ainsi qu'aux veuves de guerre et aux orphelins.

S'en est suivie une cérémonie au monument aux morts afin de se recueillir à la mémoire de ceux qui sont morts dans l'engagement, dans la parole donnée, dans l'honneur de l'armée française, pour défendre les valeurs de la liberté.

Le Colonel LEBOEUF a remis la médaille militaire à notre ami Lucien JEAN, conseiller municipal, ancien d'Indochine et membre de l'UNC.



Remise de la médaille
à Lucien JEAN.

Toutes et tous se sont retrouvés ensuite au vin d'honneur offert par la Municipalité et au traditionnel banquet où un excellent repas les attendait dans une ambiance conviviale.

Le Président de la Section du Pays Fertois, responsable de l'organisation du congrès

Francis Ravoire

► Université Inter-âges de Basse-Normandie Antenne de La Ferté-Macé - Les Andaines

Association culturelle et de loisirs ouverte à toute personne âgée de plus de 20 ans.

Plus d'une vingtaine d'activités sont proposées aux 250 personnes actuellement inscrites. Elles sont animées soit par des professeurs et animateurs rémunérés par l'Université de CAEN, soit par des bénévoles :

- Conférences hebdomadaires;
- Nombreux cours de langues, droit, généalogie;
- Informatique (plusieurs niveaux);
- Activités artistiques diverses et expositions, chant chorale;

- Activités manuelles : cuisine, couture, électricité domestique ;
- Activités physiques : gymnastique douce et d'entretien, randonnées ;
- Voyages (en rapport avec les activités pratiquées).

Activités nouvelles : Cercle de lecture,

Participation à l'opération «lire et faire lire» avec des élèves des écoles fertoises volontaires.

Adhésions : Participation forfaitaire de 86 euros pour l'année.

Informations complémentaires : M.MARY, responsable de l'antenne, tél : 02 33 37 26 01

► Amicale Laïque de La Ferté-Macé

Trois activités pour tous :

- **Le tennis de table** : pour enfants, jeunes et adultes
Les mardi, jeudi et vendredi au gymnase de l'école Paul SOUVRAY.
- Initiation- entraînement- compétitions
Responsable : M. Gabriel COQUEREAU, tél: 02 33 37 34 46
- **Le chant chorale** : activité qui s'adresse à des adultes.
Le mardi de 20 h 30 à 22 h à l'école PAUL SOUVRAY
- Le répertoire est celui de la chanson française.

- Des récitals sont donnés au cours de l'année.

Responsable : Mme Monique MARY, tél: 02 33 37 26 01

- **Le modélisme** : Pour jeunes et adultes.
- Initiation au pilotage de voitures radiocommandées, modèles réduits.
- Entraînements et compétitions.
Au circuit aménagé au bord du plan d'eau du complexe touristique, surtout au cours des week-ends.

Responsable : M. Christophe DUFOSSÉ, tél: 02 33 38 29 90

► Les ateliers de Beauregard : 10^e anniversaire



Les bâtiments des Ateliers de Beauregard

Le 2 octobre 1995, le cinquième établissement de travail protégé de l'Association départementale des amis et parents de personnes ayant un handicap mental (ADAPEI de l'Orne) ouvrait ses portes à La Ferté-Macé, dans la zone industrielle de Beauregard.

L'E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), ex. C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail) et l'E.A. (Entreprise Adaptée) ex.A.P. (Atelier Protégé) sont agréées pour l'accueil d'adultes handicapés mentaux ayant un retard mental léger.

Au fil des ans, l'effectif de l'E.S.A.T., a augmenté progressivement pour atteindre 40 personnes handicapées et bientôt 44. Celui de l'E.A. (Entreprise Adaptée) est de 10 ouvriers. Aujourd'hui, les Ateliers de Beauregard accueillent ou emploient 64 personnes.

La structure dispose de locaux adaptés pour l'accueil, pour les activités professionnelles, pour les activités de soutien et pour les temps de repas, de pause et de détente.

La vocation de l'établissement est de :

- Proposer aux usagers des activités professionnelles, qui puissent leur permettre d'utiliser au maximum leurs potentialités. Même si elles comportent des exigences liées à la réalité de la production, elles sont adaptées aux capacités et difficultés de l'usager et sont utilisées comme un support de promotion et de valorisation.



L'E.S.A.T. : Conditionnement de produits parapharmaceutiques

- Proposer des activités de soutien adaptées et diversifiées soit en collectif ou en individuel : professionnelles, extraprofessionnelles, psychologiques et sociales. Celles-



Activité de soutien extraprofessionnelle : arts plastiques

ci s'organisent à partir des projets individualisés des usagers.

- Favoriser l'épanouissement personnel des personnes accueillies et les faire accéder à une vie sociale et professionnelle.

- Aider, pour certains, leur promotion vers une Entreprise Adaptée ou le milieu ordinaire de travail lorsqu'elle semble possible et souhaitable.



L'E.A. : menuiserie

L'établissement s'appuie, pour réaliser ses objectifs, sur :

- La compétence des professionnels pluridisciplinaires, qui sont vigilants à la qualité relationnelle de leur mission. Ils ont pour rôle de favoriser le plein épanouissement de l'usager.
- La complémentarité avec les acteurs de la vie sociale de l'usager : foyer de semaine et S.A.V.S. (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale...).
- Une relation avec les familles et les représentants des tutelles.
- Un environnement technique adapté.
- La diversité de ses activités de production, et notamment :
 - L'assemblage (vissage, rivetage, collage...)
 - Le conditionnement (lots, kits, présentoirs...)
 - La finition de balises auto-relevables
 - La menuiserie (boîtes, coffrets, socles, présentoirs...)
- Les Ateliers de Beauregard peuvent également effectuer des prestations de service pour les entreprises, les collectivités et les particuliers.

Les Ateliers de Beauregard contribuent à l'insertion professionnelle et sociale des adultes handicapés mentaux et participent de ce fait à la vie économique locale.

LES ATELIERS DE BEAUREGARD

Rue des Sablières
61600 LA FERTE MACÉ
☎ 02.33.30.61.61
✉ 02.33.30.61.74
Ateliers.beauregard@wanadoo.fr

► Comité de jumelage La Ferté-Macé/Neustadt-am-Rbge

Echange familial à l'Ascension à NEUSTADT : du 24 mai au 28 mai 2006.



Renseignements : Présidente : Catherine CHEVALIER, tél./fax : 02 33 38 23 00

Secrétaire : Thérèse CHARTON, tél : 02 33 37 30 10

Base de loisirs

Accueil base de loisirs
tél : 02.33.38.99.00

Saison 2006 :

Ouverture 1^{er} week-end de mai :

- Mercredi – Samedi – Dimanche : tous les après-midi de 14 h à 19 h jusqu'à fin juin.
- Juillet et Août : tous les après-midi de 14 h à 19 h.

Animations 2006 :

- week-end sportif : 17 et 18 juin 2006
- concours hippique
- hydro-modélisme, auto-modélisme.....
- beach volley, tournoi de pétanque, tir à l'arc.....
- juillet et août – des animations tous les week-ends
- baignade surveillée tous les après-midi en juillet et août
- activité voile .
- feu d'artifice et bal populaire le 13 juillet 2006



Activités :

Groupes sur réservation

- Escalade, Tir à L'arc, Courses d'Orientation, Mini-Golf, Swin Golf, Voile, Kayak

Individuel

- Pédalos, Bateau Electrique, Swin, Mini-Golf, Kayak, Course d'Orientation, Rosalies, Kart à pédales , Voile.....

Travaux :

- Vidange décennale du plan d'eau au mois d'Octobre 2006. A cette occasion, un contrôle de la digue sera effectué.

Gîtes

TARIF 2006

PÉRIODES	Gîte 4-5 personnes		
	Séjour 1 semaine	* 2ème semaine	Séjour 3 semaines
HAUTE SAISON (juillet-août)	285 €		660 €
SAISON (avril à juin) (sept.-octobre)	225 €	180 €	445 €
BASSE SAISON (janvier à mars)- (nov.-décembre)	175 €	140 €	395 €
W.E. 3 nuits maxi (hors haute saison)	145 €		

PÉRIODES	Gîte 6 personnes		
	Séjour 1 semaine	* 2ème semaine	Séjour 3 semaines
HAUTE SAISON (juillet-août)	310 €		720 €
SAISON (avril à juin) (sept.-octobre)	265 €	212 €	540 €
BASSE SAISON (janvier à mars)- (nov.-décembre)	200 €	160 €	455 €
W.E. 3 nuits maxi (hors haute saison)	165 €		

* -Réduction de 20% sur la 2^{ème} semaine consécutive (hors haute saison), « Séjour 3 semaines » = tarif promotionnel pour 3 semaines consécutives, tarif réduit en cas de location de 7 gîtes minimum (hors haute saison). Avantages non cumulables. Caution 150 €/gîte. Animaux 10 €/semaine/animal ou 2,50 €/jour/animal. Electricité en sus en dessus de 8 kw/h par jour. Téléphone (Carte France Télécom).

Location du samedi 16 h au samedi 10 h

La salle des gîtes peut aussi être louée pour les vins d'honneur, soirées, repas, réunions, séminaires.... Sa capacité permet de recevoir 70 personnes.

Tarif de la salle des gîtes :

Caution de 150 € - Electricité en sus (réduction de 1,52 €/jour)

Renseignements/Réservations :
Service Sports Loisirs - 8 rue Saint Denis - Espace Culturel du Grand Turc
Tél : 02.33.37.47.00 – Fax : 02.33.37.52.84
Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr

Durée de location	Tarifs
Location à la journée de 9 h à 18 h	100 €
Week end (forfait 3 jours maximum)	145 €
1 semaine	180€

► Lotissement de La Pommeraie

La Commune a le projet de réaliser un nouveau lotissement. Situé à proximité du Centre de La Clairière et du lotissement du Fay Bas, il contiendra 22 parcelles. La superficie des parcelles sera de 497 m² pour la plus petite à 958 m² pour la plus grande, la moyenne sera de 699 m². Ce projet va être précisé et finalisé dans les mois qui viennent.



► Tour de France

Le vendredi 7 juillet 2006
le **TOUR DE FRANCE** passe à La Ferté-Macé
(rue Pierre-Neveu, rue d'Alençon).
Les coureurs viennent de Rânes
et se dirigent vers Bagnoles-de-l'Orne.
Venez nombreux les encourager.

A l'attention des propriétaires de « mini-motos » et « pocket-bike »

Nous rappelons que leur utilisation est interdite sur les voies ouvertes à la circulation publique.

L'article R 321-4 du Code de la Route sanctionne le fait de mettre ou de maintenir en circulation un véhicule à moteur, sans qu'il ait fait l'objet d'une réception CE.

En application de l'article R 412-34 du Code de la Route, ces engins à moteur ne sont pas autorisés sur les trottoirs.

Toutes infractions à ces textes sont réprimées par une amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe et pouvant atteindre 1.500 €.

La direction des Services Fiscaux de l'Orne communique :

Le 7 décembre 2005, Jean-François Coppé, Ministre délégué au budget, a annoncé la mise en place de la **déclaration de revenus pré remplie** en 2006.

Tous les contribuables recevront en mai 2006 (et non fin février ou mars), une déclaration pré remplie avec leurs principaux revenus : salaires, retraites, allocations de chômage, indemnités journalières de maladie.

**Comice agricole d'arrondissement :
le 26 août 2006**

couverture - zinguerie - bardage
réovation - charpente - isolation
réparation - pose velux - étanchéité

**Bernard
LECOMTE**

**CHARPENTE
COUVERTURE**

18, avenue Thiers - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. 02.33.37.34.25 - Fax 02.33.37.72.70

Sommaire

Éditorial	<i>Page 1</i>
Événements et manifestations	<i>Pages 2 à 4</i>
Vie de la commune	<i>Pages 5 à 7</i>
La commune au quotidien	<i>Pages 8 et 9</i>
Civilité	<i>Page 10</i>
Travaux	<i>Pages 11 à 13</i>
Cadre de vie	<i>Pages 14 et 15</i>
Éducation, jeunesse, vie scolaire	<i>Pages 16, 17 et 20</i>
Social	<i>Page 21</i>
Culture, loisirs	<i>Pages 22 et 23</i>
Cadre de vie	<i>Page 24</i>
Vie associative	<i>Pages 25 à 33</i>
Base de loisirs	<i>Page 34</i>
Infos ville	<i>Pages 35 et 36</i>

Réseau Cap Orne

Si vous souhaitez utiliser le car du réseau CAP ORNE de temps en temps, fréquemment ou très fréquemment, il existe un titre de transport pour vous :

- Le billet 1 voyage : 2 €
- La carte 10 voyages : 15 €
- La carte mensuelle : 50 €
- La carte annuelle : 400 €



2€ quelque soit le trajet dans l'Orne le car, c'est facile !

Ligne 20 Horaires 2006	Fliers > La Ferté-Macé > Bagnoles-de-l'Orne > Alençon	Lundi en période scolaire	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Samedi	Samedi	Jeudi	Jeudi
	FЛЕRS Gare SNCF	5:55	7:00	12:02	16:00	17:15	7:45	11:30		
	FЛЕRS Place Charleston	6:00	7:03	12:05	16:05	17:20	7:48	11:35	8:40	
	LA FERRIERE AUX ETANGS collège	6:15	7:20	12:19	16:16	17:41	8:01	11:51	8:55	
	LA SAUVAGERE	6:23	7:32	12:30	16:24	17:50	8:09	11:59	9:05	
	ST MAURICE DU DESERT	6:28	7:37	12:33	16:29	17:53	8:14	12:00	9:09	
	LA FERTE MACE stade	6:30	7:40	12:37	16:33	17:58	8:16	12:03	9:10	
	LA FERTE MACE DDE	6:31	7:41	12:38	16:35	17:59	8:18	12:05	9:12	11:45
	LA FERTE MACE Place Neustadt	6:32	7:44	12:42	16:40	18:04	8:21	12:10	9:15	11:47
	LA FERTE MACE centre commercial	-	7:47	12:45	16:45	18:11	8:26	12:15	9:18	11:50
	BAGNOLES Petit Bagnoles	-	7:50	12:51	-	18:14	-	-	9:21	11:55
	BAGNOLES Place du marché	-	7:52	12:53	16:50	18:15	8:30	12:20	9:23	11:57
	BAGNOLES Eglise Ste Madeleine	-	7:57	12:57	16:53	18:19	8:33	12:23	9:28	12:02
	COUTERNE Poste	-	8:05	13:05	Circule	18:27	8:41	12:32		
	ALENCON Gare SNCF	7:35	9:01	14:00	d'avril à octobre	19:19	9:32	13:17		
	ALENCON Gare Routière	7:40	9:05	14:03		19:22	9:35	13:20		
Ligne 20 Horaires 2006	Alençon > Bagnoles-de-l'Orne > La Ferté-Macé > Fliers	Lundi en période scolaire	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Vendredi en période scolaire	Samedi	Samedi	Jeudi
	ALENCON Gare Routière	7:35	6:10	12:20	Circule d'avril à octobre	17:05	18:35	7:45	11:40	
	ALENCON Gare SNCF	7:45	6:13	12:18		17:10	18:42	7:49	11:45	
	COUTERNE Poste	-	7:04	13:08		18:04	19:36	8:30	12:33	
	BAGNOLES Eglise Ste Madeleine	-	7:13	13:16	14:00	18:14	19:43	8:38	12:41	9:45
	BAGNOLES Place du marché	-	7:15	13:19	14:03	18:17	19:45	8:43	12:46	9:50
	BAGNOLES Petit Bagnoles	-	-	13:21	-	18:19	-	-	9:52	12:17
	LA FERTE MACE centre commercial	-	7:20	13:24	14:08	18:22	19:48	8:48	12:51	9:57
	LA FERTE MACE Place Neustadt	8:45	7:30	13:31	14:15	18:28	19:58	8:53	12:56	10:00
	LA FERTE MACE DDE	8:50	7:36	13:37	14:21	18:33	20:00	8:57	13:00	10:04
	LA FERTE MACE stade	8:51	7:37	13:38	14:22	18:34	20:01	8:58	13:01	12:27
	ST MAURICE DU DESERT	9:00	7:41	13:39	14:23	18:36	20:03	9:00	13:04	12:29
	LA SAUVAGERE	9:04	7:45	13:42	14:26	18:40	20:06	9:03	13:06	12:36
	LA FERRIERE AUX ETANGS collège	9:15	7:57	13:52	14:36	18:50	20:15	9:13	13:15	12:46
	FLERS Place Charleston	9:30	8:23	14:09	14:53	19:08	20:35	9:32	13:28	13:00
	FLERS Gare SNCF	9:35	8:25	14:12	14:55	19:10	-	9:35	13:30	13:03

SNCF Renseignements : **02 33 65 61 61**
Horaires valables jusqu'au 2 septembre 2006

CAP ORNE